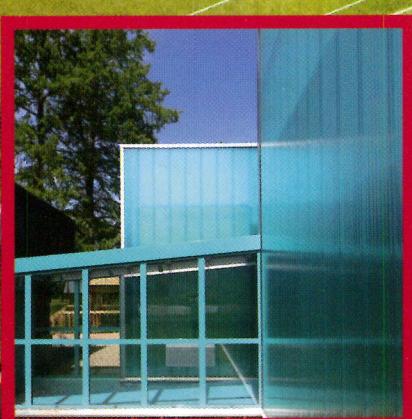


DÉVELOPPEMENT DURABLE

les écoquartiers



ACTUALITÉ
La renaissance
de l'Hôtel-Dieu
du Puy-en-Velay



SAVOIR-FAIRE
Le polycarbonate
alvéolaire

nodal

Bureau de dessin

Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: de l'avant-projet à l'exécution:

- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur, nous répondrons à vos souhaits: Contactez-nous !

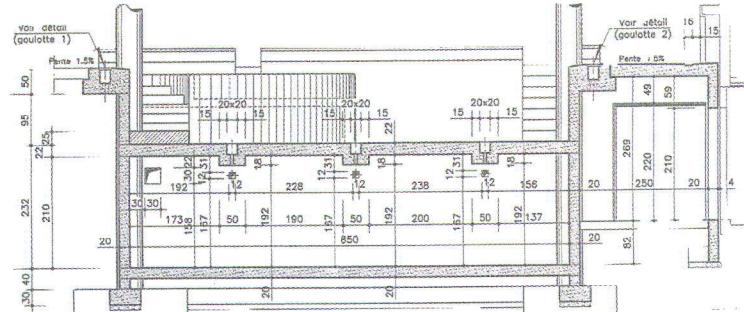
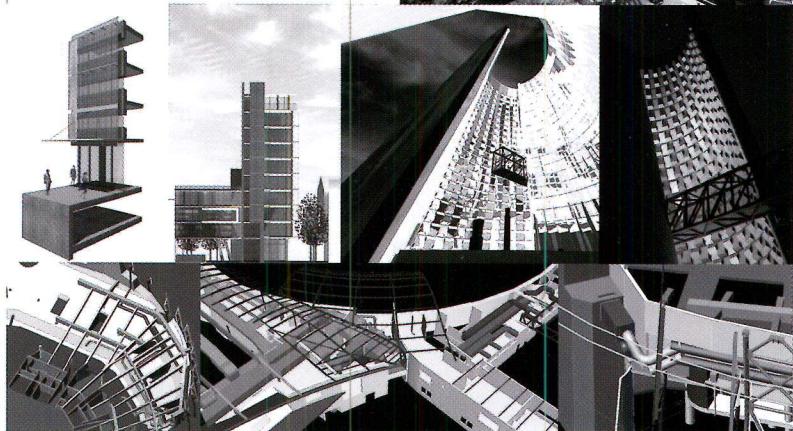
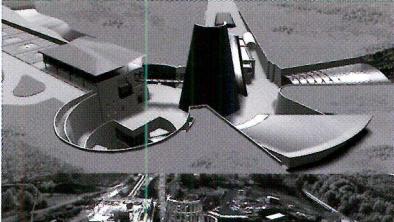
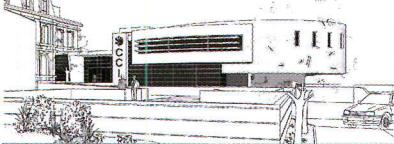
86 rue Pierre Estienne

ZAC la Pardieu

63000 CLERMONT-FERRAND

Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50

e-mail: nodal@wanadoo.fr



CENTRE ETUDE SARL

COUPE SUIVANT L.L.

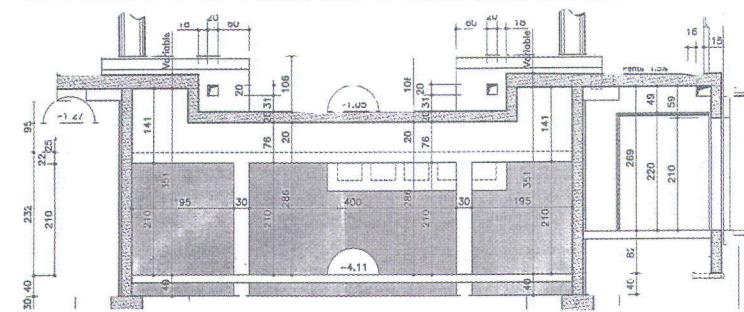
VASSON Michel
Ingénieur Conseil

10, rue Bardoux
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 14 61 80

Télécopie : 04 73 14 61 70

E.mail : be.vasson@wanadoo.fr



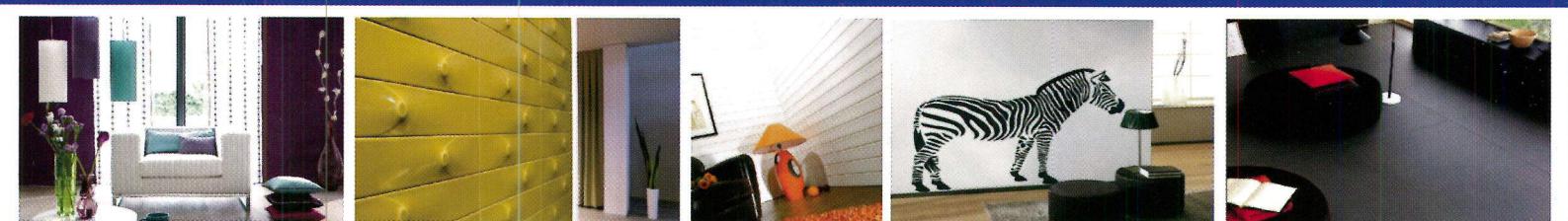
BigMat

Matériaux et conseils pour vivre mieux

etellin


DELPHA
Le meilleur de la salle de bains

SERVICE DE PRESCRIPTIONS ET DE CONSEILS EN DÉCORATION



Étude de vos projets sur rendez-vous. Accueil de vos clients pour finaliser leurs choix en matériaux de décoration.

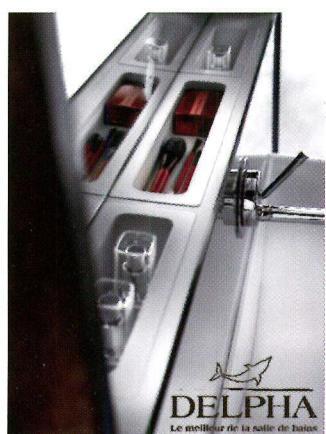
Contactez Marie SAULNIER

① 06.80.89.45.95 • ☎ ms@etellin.fr • ☎ 04.73.988.988 • ☎ 04.73.988.980

Influences d'aujourd'hui
Une collection résolument contemporaine.



Image d'O
Symbole d'une nouvelle approche de la pièce d'eau.




DELPHA
Le meilleur de la salle de bains

Showroom de 1000m² : 55 rue Jules Verne – ZI du Brézet – BP91 – 63016 CLERMONT-FERRAND – www.etellin.fr

CARRELAGE • FAIENCE • MOBILIER DE SALLE DE BAIN • SANITAIRE • ROBINETTERIE • SOL SOUPLE • MOQUETTE • DALLE PVC
PAPIER PEINT • REVETEMENT MURAL • POSTER • STICKER • PEINTURE • LAMBRIS • MOULURE • CORNICHE

5

conseil de l'ordre

Le pôle Auvergne-Limousin
à l'horizon 2012

6

actualités-brèves

- Un hôtel d'entreprises à Ydes
- Une maison médicale performante au Vernet-la-Varenne (63)
- Un musée pour les musiques populaires
- Vacances à la ferme
- La mairie sur le toit
- Commerce à Croix-Neyrat : des m² par milliers
- Une nouvelle histoire pour l'ancien collège
- Valeurs d'exemples "régionales" : quinze lauréats
- La renaissance de l'Hôtel-Dieu du Puy-en-Velay

10

maison de l'archi

- Voyage à Turin et Milan
- Friches, design et patrimoine
- Architectures en Chine
- Shanghai la folle !

La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne

www.archi-auvergne.org

ordre@archi-auvergne.org

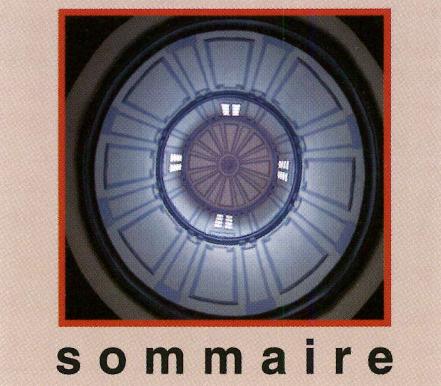
Edition :
Ordre des Architectes
Région Auvergne,
40 bd Charles-
de-Gaulle
63000
Clermont-Ferrand.
Tél. 04 73 93 17 84
Fax. 04 73 93 17 22
www.archi-auvergne.org
ordre@archi-auvergne.org
Directeur
de la publication :
Geneviève Panthéon
Rédacteur en chef :
Roland Ondet
Comité de rédaction :
Jean-Claude Collet/
Christine Descœur/
Claude Maitrias/
Anne Montrieul/
Claire Serin-De Castro.
Photos :
Christophe Camus
(sauf mention contraire)
Publicité :
De Bussac /
Frédéric Baudonnat
06 13 63 13 74
Dépôt légal :
4^e trimestre 2011
ISSN : 1240-2486

N° 55
Juillet 2011
Prix au numéro :
6 €.
Abonnement :
15 €.

Photos de couverture :
Futur écoquartier
de Trémontéix,
à Clermont-Ferrand

La maison-aquarium
de Jaligny-sur-Besbre
(Allier)
photo Christophe Camus

Vignette :
L'Hôtel-Dieu
du Puy-en-Velay
photo Luc Olivier



14

dossier

Développement durable : les écoquartiers

Le retour de la maîtrise publique ?



• A Clermont-Ferrand, Trémontéix

La ville succède aux vignes

• A Clermont-Ferrand, Champratel

Une image à réparer



• A Beaumont (63), Cœur de ville

Réunir la ville et ses citoyens

• A Vichy, les Rives du lac

A l'ouest, du nouveau

• A Cébazat, les Trois fées

Une question de formes

• A Ainay-le-Château, 17 logements et un potager collectif...

Inverser le cours démographique

• A Charbonnier, le Carreau de la Mine

L'esprit de village

23

clin d'œil

Le Cyclope :
Vers chez moi...

23

livre

Pierre des Volcans :

- de la matière au matériau
- des hommes et des œuvres
- du regard à l'image

24

savoir-faire

Le polycarbonate alvéolaire :
Histoire d'eau et polymère

26

observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet

e n j e u

ne profession mobilisée... pour la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine.

En juin 2010, Benoist Apparu, secrétaire d'État au Logement auprès du ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, a lancé ce grand chantier qu'est "l'urbanisme de projet". Il ne s'agirait pas de déréglementation ou de dérégulation, mais de simplifications et de mises en cohérence des réglementations et des outils de l'urbanisme qui devront mieux garantir l'intérêt public. Les architectes ont toujours exprimé cette nécessité de limiter la consommation foncière, de lutter contre l'étalement urbain, de favoriser la densification du bâti, de permettre la réalisation de projets novateurs, de répondre aux enjeux du Grenelle. Toutefois, dans les nombreuses mesures proposées, les architectes ont entendu celle qui n'a fait l'objet d'aucune concertation, qui n'est donc pas écrite mais qui a été annoncée à plusieurs reprises par le secrétaire d'État au Logement, au cours d'interviews. Sous couvert de faciliter les procédures, "le seuil de soumission des projets d'extension à permis de construire sera également relevé de 20 à 40 m²

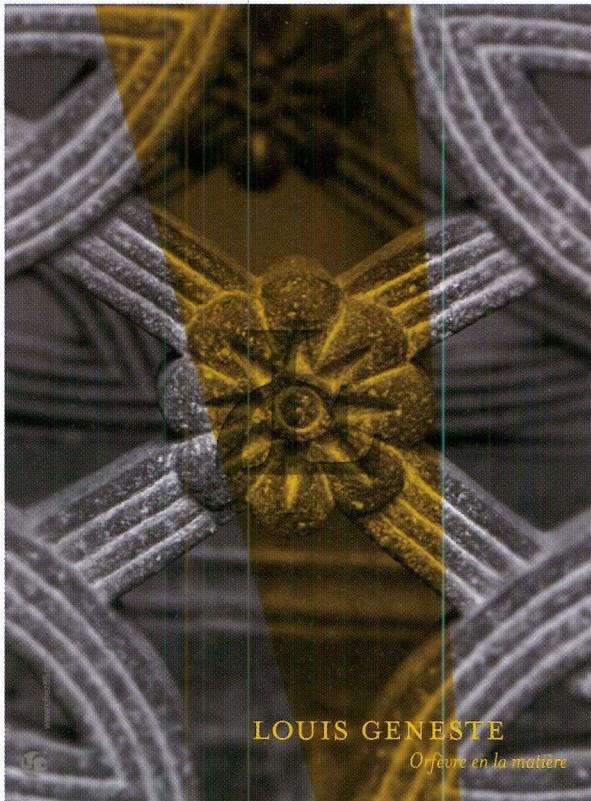


en zone urbaine" (interview de B. Apparu – Le Moniteur – 09/06/2011). Parallèlement au relèvement de ce seuil, la réforme des "surfaces Grenelle", visant à accompagner la performance énergétique, permettra un gain de constructibilité de 10 à 15 % par substitution d'une nouvelle surface de plancher aux actuelles SHOB et SHON. Nous comprenons que cet "urbanisme de projet" permettra de "construire plus" et de répondre en particulier aux besoins en logements, mais qu'en est-il du "construire mieux" ?

Ce mieux ne s'appliquerait-il qu'à la programmation urbaine ? Qu'en est-il de la qualité architecturale et constructive, de l'insertion urbaine, du respect de l'environnement si chacun peut construire un bungalow de 40 m² ou agrandir de 40 m² un bâti existant sans recours à l'architecte ? De quels moyens et compétences les maires disposeront-ils pour apprécier la qualité des constructions faisant l'objet d'une simple autorisation de travaux ? Les architectes continueront donc de se mobiliser et d'alerter les pouvoirs publics sur ce "construire plus et mieux" qui risque de conduire à un "construire vite et mal"... préjudiciable à l'intérêt public.

Geneviève PANTHEON,
Présidente de l'Ordre des Architectes

www.louisgeneste.com



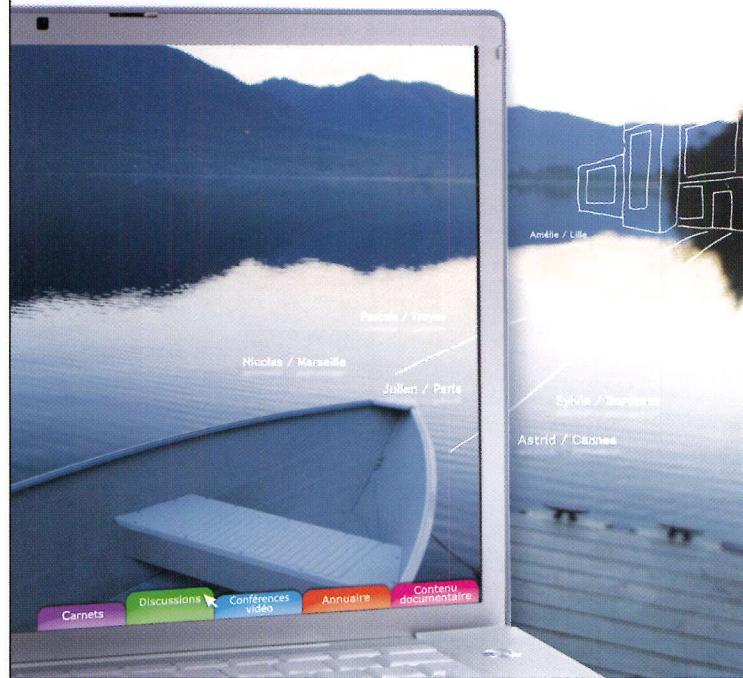
LOUIS GENESTE
Orfèvre en la matière

30, rue Gutenberg - Clermont-Fd
t. 04 73 98 50 70

Rejoignez la communauté
des professionnels de l'architecture

MAFCOM

www.mafcom.com



* Partenaire réservé aux adhérents MAFCOM EURIMAT • 9, rue de l'Amiral Riouard 75761 Paris Cedex 16
Tél. +33 (0)1 53 70 30 03 • fax +33 (0)1 53 70 32 10 • maf@maf.fr • www.maf.fr

MAFCOM vous permet de Réagir aux carnets d'experts / Échanger sur des sujets d'actualités professionnelles / Poser vos questions et apporter vos témoignages / Participer à des conférences / Étendre votre réseau professionnel / Accéder au contenu documentaire.

MAFCOM, vous pourrez toujours compter sur la communauté.

MAFCOM
DES IDÉES MUTUELLES

PHOTOGRAPHIES
D'ARCHITECTURES



Architecte : Vincent Trinh
REPORTAGES / PHOTOTHÉQUE
CHRISTOPHE CAMUS

Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41 / Mail : camus.c@wanadoo.fr

EUCLID
INGÉNIERIE



BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES BÂTIMENT
TOUS CORPS D'ÉTAT :



Génie civil : Structure béton, structure acier, structure bois.

Fluides : Chauffage, climatisation, ventilation, traitement d'air, plomberie-sanitaire, fluides médicaux, énergies renouvelables.

Électricité : Courants forts et faibles, réseaux informatiques.

Economie de la construction : Métré, établissement de pièces écrites.

V.R.D. : Voûte et Réseaux Divers, aménagements extérieurs.

C.S.S.I. : Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie.

O.P.C. : Ordonnancement, Pilotage et Coordination.

H.Q.E. Haute Qualité Environnementale.

INGÉNIERIE
Louis Choulet

Génie énergétique - Electricité - Environnement

BET CHOULET : 36 ans d'expérience et la réalisation de nombreux bâtiments dans les domaines les plus variés.

BET CHOULET : une expérience nationale et internationale.

BET CHOULET : 16 ans de réflexion et d'expérience sur la maîtrise de l'énergie et de l'environnement.

BET CHOULET : une équipe d'ingénieurs et techniciens motivés et passionnés, une équipe de 28 personnes attachées et ancrées à leur région : l'Auvergne.

11, rue de la Gantière - 63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 28 60 50 - Fax 04 73 28 20 87

2, rue Borda - 75003 Paris - Tél./Fax 01 48 04 91 19

Louis.Choulet@wanadoo.fr

CONSEIL DE L'ORDRE

Le pôle Auvergne-Limousin à l'horizon 2012

C'est pour répondre dès l'année prochaine aux besoins de formation des professionnels auvergnats et limousins que leurs Ordres respectifs se mobilisent aujourd'hui.

Comme l'explique Claire Serin-De Castro, vice-présidente du CROA Auvergne en charge du dossier : « L'obligation actuelle de recevoir 20 heures de formation par an n'est souvent pas respectée ; elle ne fait pour l'instant l'objet d'aucune vérification, mais cela pourrait changer rapidement, comme c'est le cas pour d'autres professions libérales. Nous voulons donc proposer des modules de formation d'une journée ou deux, avec lesquels chacun puisse composer son propre programme – 20 heures, cela représente deux journées et demie... »

L'étape suivante va être la création d'une structure de type associatif, dont les statuts seront déposés à l'automne prochain et qui réunira d'abord les deux Ordres. Les CAUE et Maisons de l'architecture des deux régions se verront proposer d'y siéger, de même que les centres de formation initiale concernés (Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, IUT d'ingénierie du Limousin...)



« Le pôle sera d'abord commanditaire de modules à des centres de formation agréés, avant de le devenir lui-même, poursuit la vice-présidente ; nous souhaitons que ce soit d'abord un lieu de mise en relation qui permette d'établir ultérieurement des partenariats, avec d'autres instances professionnelles – la Fédération du Bâtiment, par exemple – mais aussi avec des maîtres d'ouvrage et des élus, qui peuvent eux aussi être demandeurs de formation. »

Une personne sera rapidement recrutée pour assurer la responsabilité du pôle ; dès à présent, l'Ordre recense les formations ayant déjà été dispensées et appréciées par les architectes, ainsi que les nouvelles demandes. « Nous n'excluons pas de travailler avec les pôles d'autres régions, notamment Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, afin de constituer des groupes d'une dizaine de personnes nécessaires pour un module. »

Priorité à l'AEU

Parmi les formations dispensées par le futur pôle Auvergne-Limousin, l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) sera, selon Claire Serin-De Castro, un des premiers thèmes mis en place : « C'est une des plus demandées, puisque les maîtres d'ouvrage l'exigent de plus en plus souvent en concours, et c'est particulièrement nécessaire en matière de rénovation de l'ancien. » Ce secteur nécessite vraiment une formation spécifique, distincte de celles que dispensent les centres de formation initiale pour la construction neuve ou la mise aux normes du bâti plus récent.

CiE
ÉCONOMISTE DE LA CONSTRUCTION
Maîtriser les coûts pour donner de l'avenir à vos projets

9, Allée Évariste Galois - 63170 AUBIÈRE
Tél. 04 73 28 21 15 - Fax. 04 73 28 18 53 - e-mail : c.i.economie@orange.fr

BETALM
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIÈRE
Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47
E-mail : betalm@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France

MONTLUÇON

Un musée pour les musiques populaires

Montluçon possède une très importante collection d'instruments de musique populaire - celle qui se danse. Pour la mettre en valeur, la ville reprend deux hôtels particuliers du centre ancien et aménage un musée. L'hôtel Charnisay du XVIII^e siècle est en bon état et son architecture est remarquable. Contiguë et de la même époque, l'hôtel Méchain souffre d'avoir été très remanié au XIX^e puis délaissé. Il sera démolî sauf une façade datant de sa première période qui fera liaison entre l'hôtel Charnisay rénové et un bâtiment neuf qui offrira les grandes hauteurs nécessaires à l'installation d'un bal musette ou à la reconstitution d'un studio d'enregistrement. Bien qu'épris de l'environnement immédiat, d'une beauté chaotique et où toiture rime avec

sculpture, l'architecte a dessiné une caisse fonctionnelle de béton lazuré rouge partiellement enveloppée d'une structure d'alu anodisé bronze. Le hall est très vitré pour une bonne lecture du lieu par le visiteur qui est invité à s'élever vers le niveau 2 où commence la visite. Il ne fera alors que cheminer vers le rez-de-chaussée en traversant des sas acoustiques pour éprouver des expériences sonores. La consultation a été faite en conception-réalisation-construction par le trio entreprise générale-scénographe-architecte. « *Un travail de collaboration très intéressant, explique l'architecte, qui exige de mettre son ego de côté.* » Inauguration prévue pour la fête de la musique 2013.



Architectes :

Atelier 4 (Clermont-Ferrand, 63)

Scénographie :

Atelier Pascal Payeur (Montreuil, 93)

Maître d'ouvrage :

Mairie de Montluçon

Coût prévisionnel des travaux :

10,5 millions d'euros HT



Architectes : Jean-Paul Cristina (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes du Pays de Sauxillanges

Coût prévisionnel global des travaux :

751 500 euros HT

BEAUMONT

La mairie sur le toit

Placée dans un quartier quelque peu chaotique et hétéroclite du point de vue de l'architecture, la mairie de Beaumont va bénéficier d'une réhabilitation-extension. C'est par le bas qu'elle s'agrandit puisqu'on arase le monticule sur lequel elle est érigée pour créer une plate-forme de bureaux au niveau de l'actuel sous-sol, ce qui offrira un socle à la maison fin XIX^e siècle, bien identifiée par tous. 1107 m² sont créés, en plus des 715 existants. Ce socle sera verdoyant de la prairie plantée sur sa toiture ondoyante. La façade est très vitrée (en triple vitrage, aux

normes BBC). On en a d'ailleurs appelé à la géothermie avec des forages à plus de 100 mètres, reliés au chauffage par le sol avec un système réversible (geocooling). Les espaces extérieurs sont aménagés dans l'idée de limiter la tonte et de se dispenser d'arrosage. La population a été associée au choix du projet architectural et dans le parc, une zone de 300 m² dite "piano des couleurs" sera confiée aux soins d'un groupe, association ou classe, différent chaque année.

Démarrage des travaux en septembre pour une livraison au premier trimestre 2013.



VISCOMTAT

Vacances à la ferme

Le réaménagement du centre de vacances de la Planche a été guidé par la nécessité de conserver une belle ferme vernaculaire. Jusqu'ici propriétaires, les Eclaireurs de France en resteront gestionnaires. L'architecte a casé des salles d'activités et 60 lits dans les corps de ferme. Et à l'intérieur même du mur d'enclos qui relie les bâtiments, il a inséré une salle de restaurant, boîte bardée d'acier auto-patinable qui évoque le travail des métaux, activité vernaculaire elle-aussi. C'est la seule touche foncée sur les bâtiments, et encore certaines lumières font virer le métal à l'orange. Le granit gris clair et le bois blond dominent le projet, distingué lors du prix d'architecture bois région Auvergne. De vieux bois de charpente récupérés habillent la chufferie... bois. A l'écart dans le parc, un "satellite" en acier Corten et polycarbonate orange abrite les sanitaires et une cuisine destinés aux activités de camping.

Architectes : MTa (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes de la Montagne thiernoise.

Coût prévisionnel des travaux : 1,969 millions d'euros

LE VERNET - LA - VARENNE

Une maison médicale performante

Lancé par les professionnels de santé eux-mêmes, ce projet s'est élaboré avec une intervention du BET fluides-thermique (BETALM) dès le stade de l'esquisse. Les performances énergétiques et environnementales s'appuient sur un travail d'isolation assez poussé, notamment pour réduire les ponts thermiques et contrôler la

perméabilité de l'enveloppe. Situé dans le Livradois à 800 m d'altitude, le bâtiment de 450 m² utiles est doté d'un chauffage bois et de panneaux photovoltaïques ; le concepteur a « *essayé de ne pas sacrifier sur l'autel de la performance énergétique un minimum d'identité architecturale et une générosité des espaces* »...



Architectes : Bruhat et Bouchaudy (Chamalières, 63)

Maître d'ouvrage : Ville de Beaumont ; AMO : Icade (Clermont-Ferrand, 63)

Coût prévisionnel des travaux : 3,1 millions d'euros

Commerce à Croix-Neyrat : des m² par milliers

Immochan est propriétaire des 6,5 ha de la friche MSD, à l'est du boulevard Etienne-Clémentel dans le quartier clermontois de Croix-de-Neyrat. Pour procéder à sa requalification, la société s'associe à un promoteur local, Quantum Développement, qui sur 1,5 ha va réaliser un pôle médical et des bureaux (architectes : CHM, Clermont-Ferrand). Immochan quant à elle construit un multiplexe cinéma de 2 600 sièges à l'étage d'un programme commercial de 21 500 m² et d'une demi-douzaine de restaurants pour une surface totale de 2 000 m².

Le projet prévoit des moyennes surfaces (300-650 m²) d'équipement de la maison et de la personne et une surface plus importante (1 000-1 500 m²) consacrée à l'habillement. Les travaux commenceront début 2012 en vue de l'ouverture des cinémas, restaurants et une partie des commerce à la fin de l'année. L'architecture est annoncée "écologique et contemporaine", et ne ressemblant pas à une grande surface

commerciale. Elle met en œuvre le verre, l'inox, la bâtiline (textile micro-perforé) et ménagera un esprit de ruelle. Les toitures seront végétalisées, avec récupération des eaux pluviales. Dans un coin excentré se trouvera le parking et le site sera relié à l'extension du supermarché historique, de l'autre côté du boulevard, par une passerelle qui aura vocation à marquer l'identité du site. Cette extension de la galerie marchande de 5 000 m² va de son côté accueillir une vingtaine de boutiques d'équipement de la personne d'une surface de 80 à 250 m², plus un parking de 870 places sur deux niveaux. Ouverture printemps 2012.



FRICHE MSD

Architectes : Chapman-Taylor (Paris, 75)

Maître d'œuvre : EM2C (Lyon, 69)

Maître d'ouvrage : SCI Neyrat-Auvergne (Immochan et Caisse des dépôts à 50/50)

Coût des travaux : 45 millions d'euros HT

EXTENSION AUCHAN

Architectes : Cimaise Architectes (Saint-Etienne, 42)

Maître d'ouvrage : Immochan France, Croix (59)

Coût des travaux : 17 millions d'euros HT

TAUVES

Une nouvelle histoire pour l'ancien collège



YDES

Un hôtel d'entreprises

Trois bâtiments avec bureaux, sanitaires et ateliers (710 m² au total), en ossature et charpente bois, couverts d'un bac acier double peau qui doit se recouvrir de végétation : ainsi se présente l'hôtel d'entreprises Sumène Artense à Ydes, destiné à l'accueil d'entreprises désireuses de s'implanter dans le nord du Cantal. Les constructions sont bardées d'une résille en pin douglas.

Architectes : Pierre Dumond (Bort-les-Orgues, 19)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Sumène Artense

Coût des travaux : 608 000 euros HT

Valeurs d'exemples "régionales" : quinze lauréats

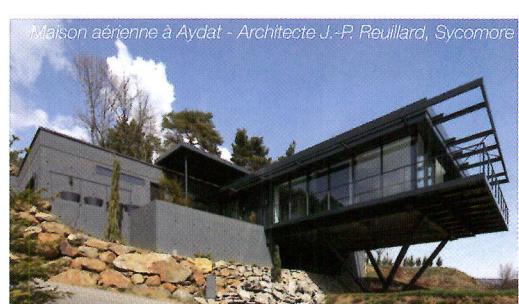
Quinze projets d'aménagement et de construction ont reçu un prix ou une mention dans le cadre du palmarès 2011 "Valeurs d'exemples", qui pour sa deuxième édition avait pris une dimension régionale.

Le jury a examiné 122 projets situés en Auvergne et datant de moins de cinq ans, concourant dans une des cinq catégories proposées (aménagement urbain, construction publique et lieu de travail, habitat groupé ou collectif, maison individuelle et programmation urbaine).

Ses membres ont trouvé "valeur d'exemple" sur tout le territoire et constaté que les projets s'inscrivent dans des préoccupations environnementales et de bien-être de l'homme.

Ils n'ont toutefois primé aucune opération de programmation urbaine – qu'est-ce à dire ? – bien que quatre ont retenu leur attention.

Ils ont notamment récompensé une maison aérienne à Aydat (63), la requalification d'une friche industrielle en logements au Puy-en-Velay (43), un lycée Pierre-Joël Bonté d'enseignement des métiers du bâtiment à Riom et une esplanade sur la rive droite de l'Allier à Vichy.



L'opération s'inscrit dans la réhabilitation progressive d'un collège des années 1960 qui a échappé à sa démolition programmée. Après la mise aux normes d'une école maternelle, il s'agissait ici de créer une salle d'exposition à la place de trois salles de classe. Les cloisons ont été supprimées, mais l'espace est scindé par des îlots de rangement. L'architecte a travaillé sur l'impact visuel de ce bâtiment disproportionné dans le bourg et qui s'imposait comme une muraille. La chaussée est rehaussée, enfouissant l'ancien rez-de-chaussée qui donne désormais sur une cour anglaise. Et pour neutraliser la rudesse du "régiment de fenêtres", on en a escamoté une partie derrière des caillebotis de mélèze, qui ont également le mérite de mettre le visiteur d'exposition bâti à l'abri des regards indiscrets et de dissimuler l'isolation des allèges. Prochaine étape de cette réhabilitation- réattribution de fonctions, l'aménagement de sept logements locatifs.

Architectes : Bresson-Combes-Ondet (Clermont-Ferrand, 63)

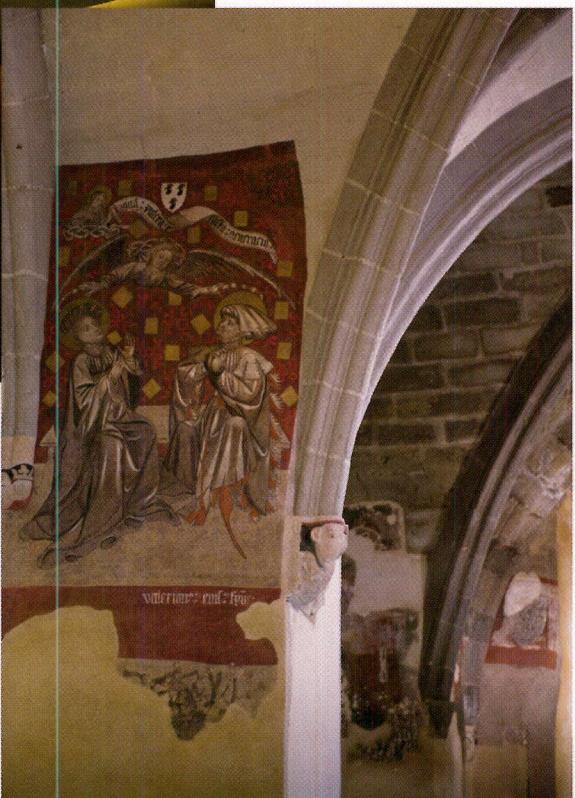
Maître d'ouvrage : Ville de Tauves (63)

Coût des travaux : 901 000 euros HT (dont 186 000 pour l'aménagement de la salle d'exposition)

La renaissance de l'Hôtel-

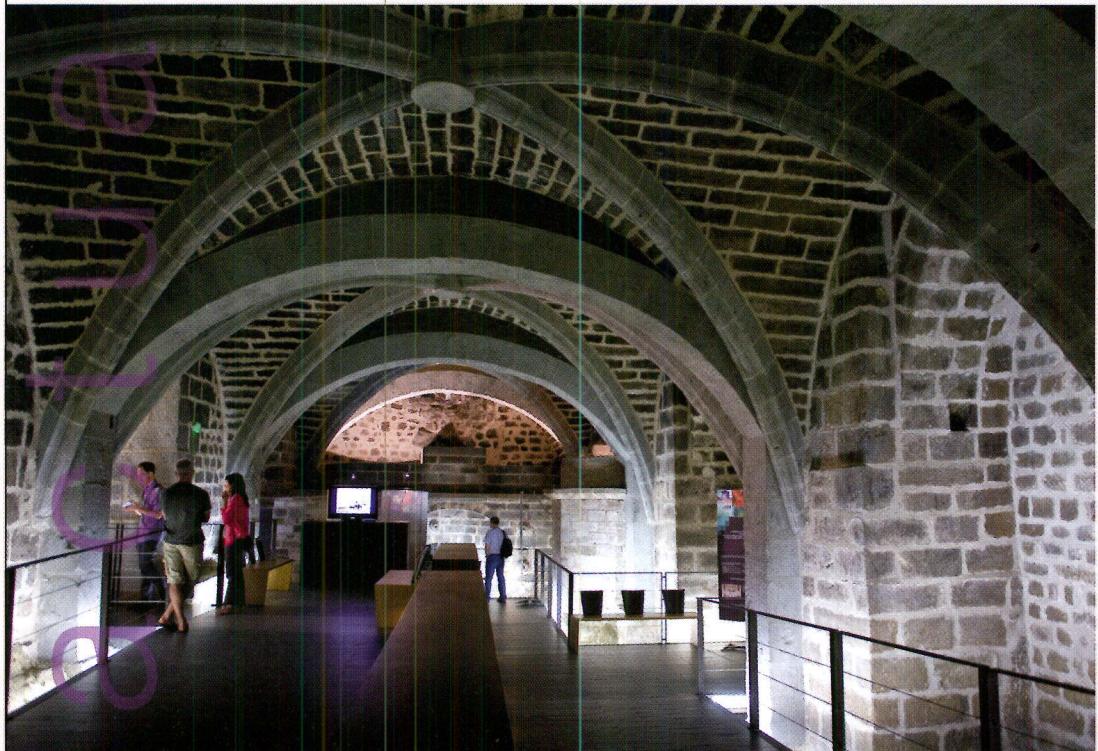


Le Puy en Velay



Des fresques redécouvertes au cours du chantier

Dans la salle voûtée, la muséographie conçue par l'agence Wilmotte a été la dernière étape du chantier



En trois ans de travaux, l'ancien Hôtel-Dieu du Puy est devenu à la fois un musée, un centre pédagogique et de congrès dédiés à l'architecture, au patrimoine et à la spiritualité, version modernisée de sa très ancienne fonction d'étape du pèlerinage de Compostelle.

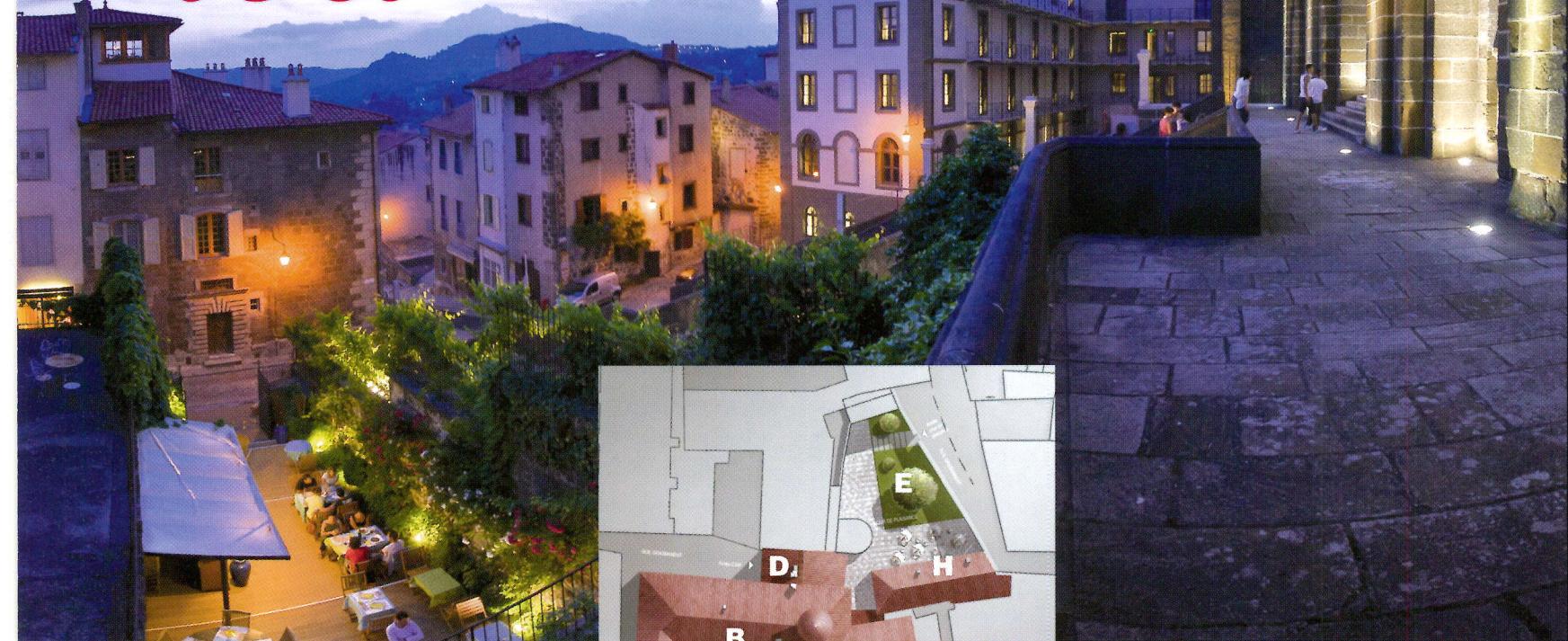
Avec la livraison de la partie "muséographie" du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) du Pays d'art et d'histoire du Puy, réalisé dans l'ancien Hôtel-Dieu au sommet du centre ancien de la cité, c'est un dossier de vingt ans qui se referme : c'est en effet en 1992 que l'agence Wilmotte avait été choisie pour transformer l'ancien hôpital général en siège du Conseil général de la Haute-Loire (voir AA n° 27, novembre 2001). Aujourd'hui, la livraison du CIAP et du Centre de réflexion autour de la spiritualité, également inclus dans le projet, parachève la mise en valeur de l'environnement immédiat de la cathédrale Notre-Dame, étape illustre sur la route de Saint-Jacques de Compostelle.

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, l'Hôtel-Dieu fut au XII^e siècle le premier hôpital de la cité. Il est aujourd'hui composé de huit corps de bâtiment d'époques variées, les trois principaux (A-B-C) formant un U qui jouxte le parvis d'entrée ouest de la cathédrale. Sur ce site très escarpé, l'ensemble se déploie sur six niveaux, très imbriqués avec les constructions voisines : au nord, le bâtiment D offre une liaison avec l'Hôtel du département ; à l'est, le volume F est une reconstruction contemporaine, qui rejoint le bâtiment dit "des mâchicoulis" et le cloître qui font partie de la cathédrale.

Traces du passé

« Nous avons repris tous les accès existants, sans pratiquer de nouvelles ouvertures », explique Xavier Turk, de l'agence Wilmotte, « mais en privilégiant le lien direct avec la cathédrale, par la chapelle Saint-Esprit », laquelle se trouve sous le passage des mâchicoulis. « C'est vraiment un lieu chargé d'histoire, où il est difficile d'avoir une lecture homogène de l'ensemble : les bâtiments autour du "U" ont beaucoup évolué au fil des siècles. On voit des

-Dieu



La forte déclivité du site rend encore plus flagante la proximité avec le parvis de la cathédrale

traces physiques de l'appropriation du lieu, qui renvoient à tout son passé. » Ainsi les trois années de chantier ont permis de redécouvrir des fresques dans une salle d'accueil, ainsi que des dessins sur une arcature du 4^e niveau.

Les différentes fonctions qu'abrite désormais l'édifice sont réparties plutôt par niveau que par bâtiment : aux niveaux 0 et 1, des ateliers pour enfants et, autour du jardin, les espaces de l'ancienne pharmacie restaurée ; les niveaux 2 et 3 regroupent les espaces dévolus au CIAP et ouverts au public, dont l'aménagement muséographique met en valeur et en perspective les grands moments de l'histoire locale, orientant les visiteurs vers les principaux autres pôles d'attraction du territoire ; le niveau 4 comprend les équipements du centre de congrès avec un auditorium de 154 places, une salle d'exposition « mutualisée » entre les différentes structures, des accès vers le secteur de la cathédrale et la cour de plaisance située au nord-est. Enfin, au dernier niveau se trouvent les locaux techniques et administratifs ainsi qu'une salle de réception, elle aussi destinée à un usage commun.

Architectes : mandataire et architecte d'intérieur : Wilmotte & associés SA (Paris, 75) ; architectes associés : Vincent Besançon (Brioude, 43) et David Fargette (Le Puy, 43).

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Bureau d'études TCE : Iosis Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, 63)

Coût des travaux : 12,9 millions d'euros HT

La façade sud des bâtiments de l'hôtel-Dieu au pied de la cathédrale





Voyage à Turin et Milan

L'Italie urbaine au programme



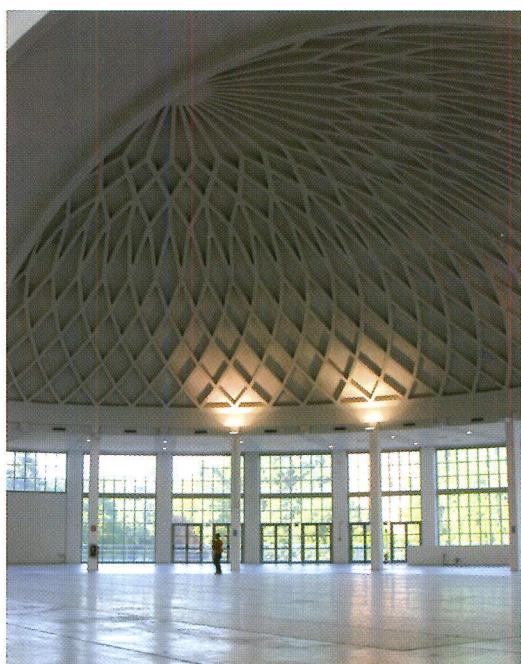
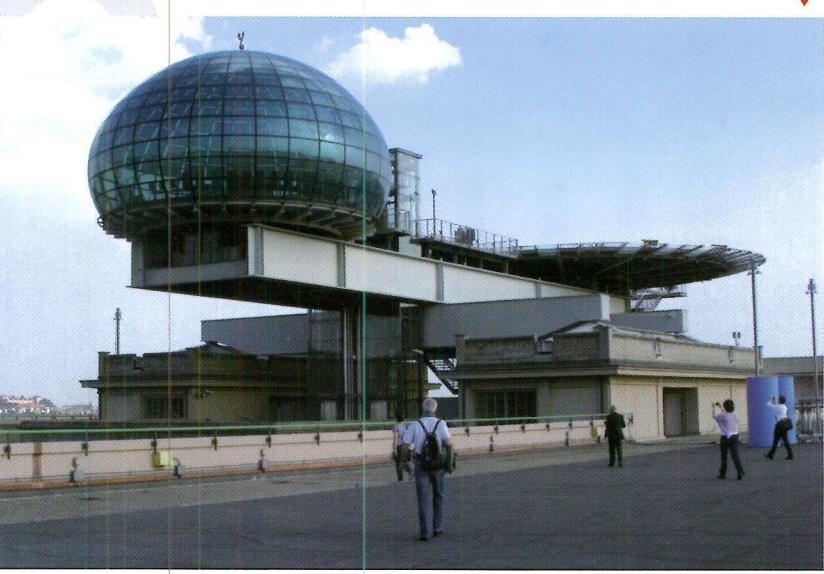
Du 19 au 23 mai dernier, la Maison de l'architecture en Auvergne a emmené en Italie du nord une vingtaine de passionnés d'architecture – professionnels ou non, puisque la vocation de l'association est bien d'attirer tous les publics dans une découverte conviviale de l'architecture et l'urbanisme.

C'est l'Italie urbaine qui était au programme avec deux jours à Turin et trois à Milan. Premier constat : très présente, la jeunesse profite de façon précoce de la richesse culturelle du pays, laquelle ne se limite pas à un patrimoine foisonnant. La deuxième forte impression, c'est l'importance d'un "capital foncier" qui n'est pas exagérément conservé : depuis une vingtaine d'années, la reprise de friches industrielles alimente d'importantes réserves foncières sur lesquelles des bâtiments de qualité deviennent des hôtels, des musées... Une telle réserve offre beau-

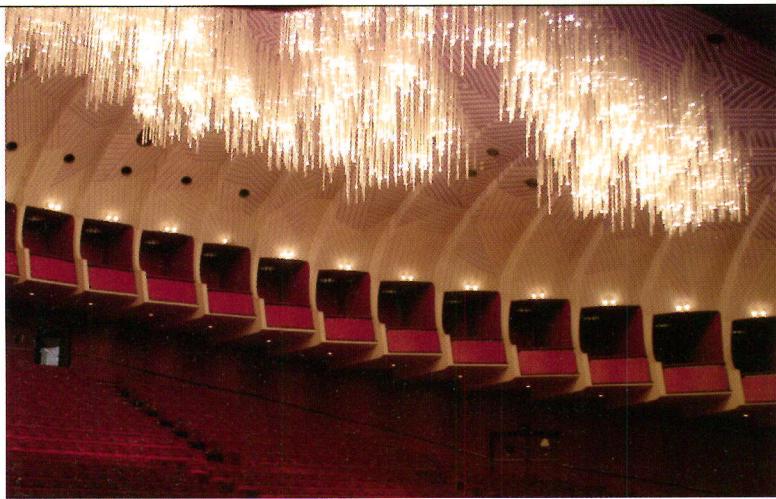
coup de possibilités, d'autant que l'introduction d'éléments d'architecture contemporaine au sein même de constructions historiques semble monnaie courante. D'autre part, le design paraît omniprésent jusque dans le plus modeste bistrot turinois, meublé de chaises dernier cri. Eclairages, matériaux d'isolation, terrasses végétalisées : sur tous ces points, les deux capitales piémontaise et lombarde ont paru bien en avance. Florilège à travers quelques haltes...

A Turin

◀ **L'ancienne usine Fiat du Lingotto (de Giacomo Matté Trucco, 1915-1921)** a été réaménagée en "centre d'innovation technologique" par Renzo Piano dans les années 1990 : de nouvelles activités tertiaires sont installées dans le bâtiment gigantesque (5 étages, 500 m de long, coiffé d'une piste d'essais automobiles) dont l'identité a été préservée par une intervention respectueuse sinonminimaliste – l'architecte n'a pas touché aux structures d'origine.

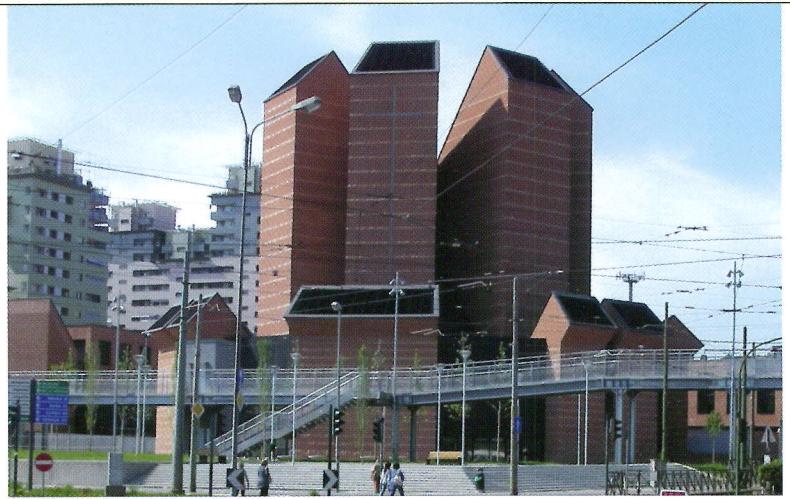


▲ **L'exposition sur Pier Luigi Nervi (architecte ingénieur) est installée dans "son" Palais des expositions (1949)**, un ensemble de pavillons réaménagés en patinoire pour accueillir les compétitions de hockey sur glace des Jeux Olympiques de 2006. Le pavillon B, dont l'espace central culmine à 18,40 m, comporte une abside de 60 m de diamètre couverte d'une demi-coupe de 40 m de diamètre, constituée d'éléments préfabriqués ; ce fut la première construction réalisée grâce à un échafaudage tubulaire roulant. Nervi a également réalisé à Turin le Palais du travail (1960).



▲ **Le Théâtre Regio (royal), construit en 1740 par Benedetto Alfieri**, fut détruit par un incendie en 1936, auquel ont succédé les bombardements de la seconde guerre mondiale... Carlo Mollino et l'ingénieur Marcello Zavelani-

Rossi ont réalisé entre 1967 et 1973 un édifice moderne employant la brique et le verre, "caché" derrière une façade reproduisant la conception originelle d'Alfieri, et élevé sur une base curviline ; éclairée par une pluie de tiges lumineuses en "Perspex", la salle de 1400 places est une immense ellipse inclinée vers la scène. Epicentre de la vie culturelle piémontaise depuis plus de deux siècles et demi, le Regio est même plus ancien que la Scala de Milan...

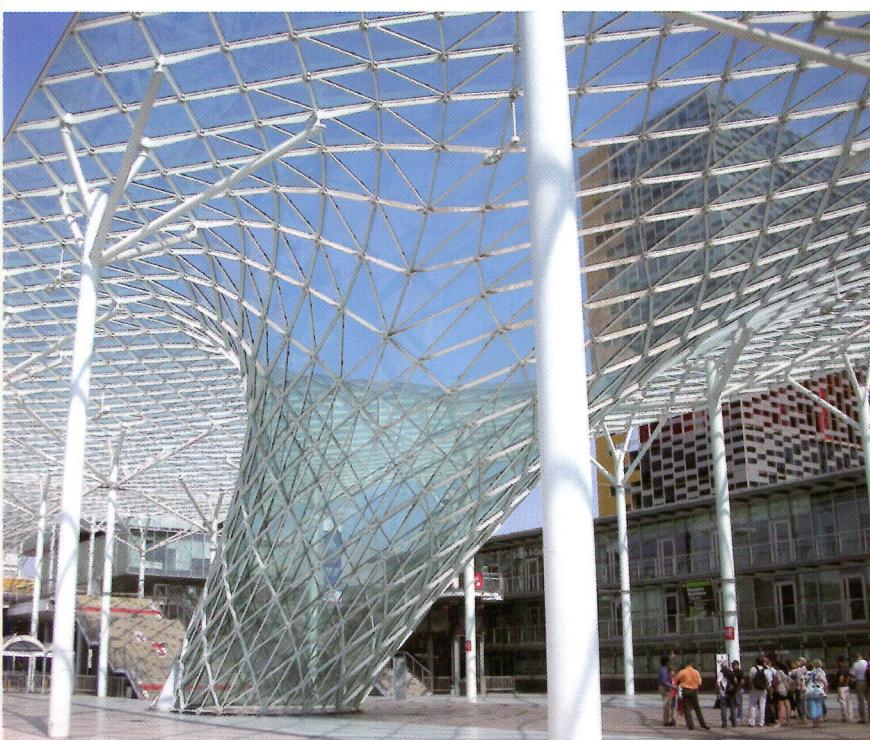


▲ **Le Santo Volto est un "complexe religieux"** (église, salles de conférence et de catéchisme, cure et bureaux) conçu par Mario Botta en 2006 pour l'archidiocèse de Turin, désireux de créer une nouvelle paroisse dans un quartier de friches industrielles Fiat des années 1980. Sept tours de 35 m de haut sont coiffées de "lucarnes" posées à 45 °, des volumes inférieurs abritant les chapelles ; l'ensemble, qui réinterprète des formes d'engrenages industriels.



A Milan

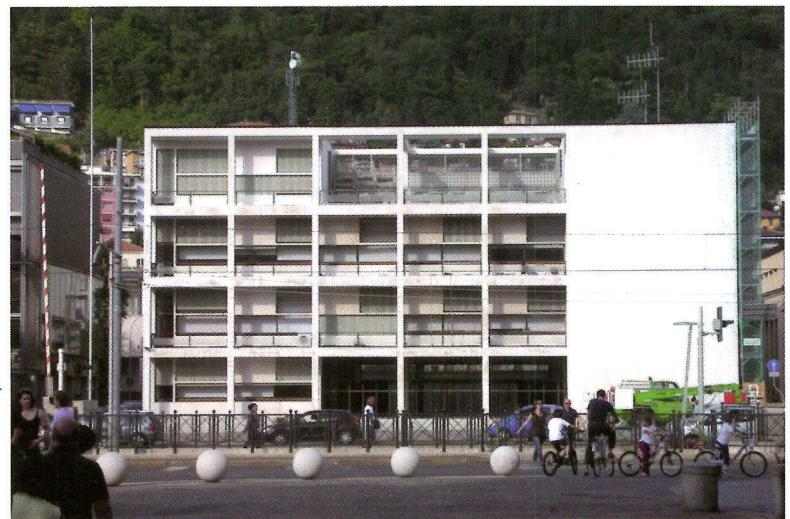
▼ **Le projet du Centre d'expositions, réalisé de 2003 à 2005** au nord ouest de Milan par Massimiliano et Doriana Fuksas, a été lancé par la fondation Fiera Milano : c'est le plus grand d'Europe (530 000 m² construits sur 200 hectares, une friche d'anciennes raffineries). Ce complexe s'organise à l'intérieur d'un triple anneau routier, avec un boulevard piéton de 1,3 km sur deux niveaux, couvert d'une longue voile vitrée.



Enfin, à Côme (45 km de Milan), dans **La Casa del Fascio**, l'architecte Giuseppe Terragni (1932-1936) proposa à la section locale du parti fasciste un immeuble de bureaux qui pousse très loin la dextérité géométrique et la transparence.



▲ **Area Frigoriferi Milanesi** : ce bâtiment de 1899, doté d'une façade de 100 m de long, était originellement un dépôt pour l'alimentation et une usine de glace, puis il servit de dépôt pour de multiples usages. Il comprenait aussi le Palais de glace, qui fut en 1932 la plus grande patinoire d'Europe. En 2004, l'agence d'architecture 5+1AA réorganise les 24 000 m² en plusieurs espaces diversifiés destinés à l'installation de services artistiques et culturels culture.



Shanghai

L'architecte Xavier Luccioni, vice-président de la Maison de l'architecture Corse, était invité par la Maison de l'architecture Auvergne, le 30 mai dernier, au carrefour Europe de Chamalières, où il a présenté son exposition Shanghai 2010, Le Réveil du phénix.

On trouvera ici le texte de sa conférence sur le développement de la mégapole chinoise, après et "autour" de l'Exposition universelle de 2010. Passionné depuis un demi-siècle par la Chine, où il a vécu et travaillé, Xavier Luccioni souligne en particulier l'essor d'une "jeune" architecture libérale qu'il convient de soutenir.

L'Exposition Universelle de Shanghai répercuta l'écho du message adressé en 2008 lors des Jeux Olympiques de Pékin : La Chine est redevenue une grande puissance. Ce bond en avant⁽²⁾ fut mené à contrario de la Pensée-Mao : finie l'austérité comme vertu, oubliée l'égalité comme principe, abandonnée l'autarcie comme prophylaxie et terminé de considérer la ville comme otage de la campagne⁽³⁾ ; Shanghai est sortie en l'état d'hibernation architectural en lequel l'ancienne perle de l'Orient demeurait confinée depuis sa "libération" ; le phénix de l'Asie a redéployé ses ailes en forme de gratte-ciel et entend subjuguer le monde par un plumage façon Walt Disney. Bref, les murailles idéologiques ont été franchies au fur et à mesure de la mise en route d'une politique d'économie libérale en laquelle le parti communiste reste l'ordonnateur d'une stratégie qui encourage l'initiative privée et stimule la propriété publique : Shanghai est devenue le symbole de cette politique, l'image du mouvement, le syndrome du changement ; ses nouveaux tracés urbains et son architecture flamboyante doivent en témoigner.

Pour ce faire, les successeurs du Grand Timonier ont choisi d'épouser un modèle de développement qui prône qu'industries high-tech et services ajoutés sont capables de susciter une forte croissance, à la condition de voir drastiquement réduite l'énorme masse de paysans improductifs. Ceux-ci ont à rejoindre des villes, qu'il importe d'équiper, de toute urgence, afin d'accueillir 100 millions à l'horizon 2020⁽⁴⁾. Il faut, par conséquent, reconquérir espaces et

temps, quitte à bouffer des champs et à voir se créer de fortes inégalités. Problèmes ? On verra plus tard, puisque villes et vies ont à changer. Comment ?

Gloire à Corbu !

A Shanghai, redevenue phare de l'impatiente modernité, le projecteur est si fort braqué sur le visage du contemplateur éberlué que celui-ci s'écrie : « *C'est la ville de demain !* ». En vérité, cet urbanisme up-to-date ressemble au revu et au corrigé de procédés déjà contestés à l'étranger. Néanmoins, Le Corbusier applaudirait en constatant que sont correctement appliquées les séparations de circulations⁽⁵⁾ et que les gigantesques chantiers qui tracent le profil des new skyline shanghaïens s'inspirent du "Plan Voisin" : la ville ancienne est rasée pour que soient créées à sa place de multiples "unités de grandeur conforme", orientées vers le grand air des affaires. Prélude à la joie de vivre⁽⁶⁾ ?

La joie de vivre de type Mao occupa longtemps le propos de chercheurs occidentaux à la recherche d'alternatives au mal urbain de nos contrées. L'ascétique vision chinoise séduisait, hormis le fait qu'elle réclamait un nivellement qui n'était pas choisi mais imposé. Symbole ? En ville, bleu de chauffe pour tous : la vêture unique économisait le tissu et authentifiait la probité révolutionnaire. Elle proclamait aussi que mode = bourgeoisie réactionnaire. Mauvais pour l'architecture.

Dans un premier temps la méthode permit de contenir l'exode rural mais elle imposa de strictement limiter les mouvements de personnes – ce qui existe encore – et de brimer la ville – ce qui n'est



la folle !

 XAVIER LUCCIONI⁽¹⁾

plus le cas. Changer la vie⁽⁷⁾ ? Tel fut l'objectif de la Révolution Culturelle. Cependant, lorsque l'on fait la révolution, on ne bâtit pas d'architecture. Nos confrères de 1789 fourbirent aussi le désir de changer la vie et la ville, mais en disposant de la liberté d'exposer leurs visions au-delà des frontières, tandis que La Chine de l'homme nouveau restait repliée en son camp retranché par crainte des pollutions occidentales. Désastreux pour l'architecture.

Aujourd'hui ?

« Enrichissez-vous ! », aurait déclaré Deng Xiaoping, père du « miracle » chinois. Dès lors, vive la colonnade gréco-latine façon Bund⁽⁸⁾ shanghaïen années 30 ; après plusieurs décennies de commande étiquetée l'ère du promoteur privé est revigorée : il est soudain demandé aux architectes de redessiner autre chose que des figures emblématiques. Selon quels modèles ? Tout ce qui peut naviguer sur Internet est pompé par nos confrères chinois. Sapristi, les Chinois nous copient !

Soyons honnêtes : tout architecte est tenté de copier, puis de transformer, si ce qui compte est la volonté d'architecture. Or, la Chine a enfin récusé son antique propension à l'enfermement et ses leaders ont choisi de modéliser la politique d'ouverture en « important de l'architecture ». Ne fut-ce l'argument de la Renaissance française ? Certes, l'impatience conduisit alors à « en faire trop » : trop d'ornements, trop de dispositions savantes, qui séduisaient des princes soucieux d'échapper aux censeurs médiévaux. Quant aux Auvergnats, que fascinèrent Byzance, ils s'adonnèrent aussi aux réminiscences d'un Parthénon que les ancêtres grecs avaient peinturluré au point de le faire ressembler à « Un magnifique dessus de cheminée »⁽⁹⁾. Voilà pourquoi les péripéties de l'histoire des arts accordent espoir de voir quelque chose se passer en Chine ; mieux vaut le mauvais goût que pas de goût du tout.

Le ton est accordé par « les artistes italiens » que sont les architectes étrangers appelés en raison de l'ampleur des travaux à réaliser et de la carence quantitative, mais transitoire, des talents locaux. Ainsi, l'agence parisienne Arte-Charpentier put-elle remporter la consultation lancée pour l'opéra de Shanghai et le français Paul Andreu être choisi pour concevoir le Grand Théâtre National à Pékin⁽¹⁰⁾. Quant aux Jeux Olympiques de 2008, ils vinrent

quasiment tous les ouvrages principaux confiés à des équipes étrangères, associées à des instituts locaux.

Vive la révolution !

La nouvelle architecture chinoise ne serait-elle qu'un vague poncif de l'occident ? Patience ! Il faut attendre que soit résolu l'universelle et lancinante question qui nous concerne tous : en période de globalisation planétaire quelle identité accorder à une architecture située ? C'est-à-dire située en Auvergne, située en Corse, située en chacune des immenses provinces chinoises.

Tel est, en Chine, aujourd'hui, la préoccupation d'architectes dignes de ce nom et non de confectionneurs de tartes à la crème. Qui sont-ils ? Trop tôt pour les citer mais sachons que dès la fin des années 90 fut instauré un concours national destiné à conférer aux architectes le droit de quitter l'anonymat où les confinaient les Instituts de projets⁽¹¹⁾ afin de les autoriser à signer leurs plans et à créer leur agence. Manière de courir vers la fortune ? Non, passion de la liberté d'exercer la profession d'architecte afin d'outrepasser la banalité high-tech et le courant pompier. Une telle volonté ne peut se confirmer sans la complicité de maîtrises d'ouvrage publique ou privée. Or, le désir d'architecture est intense à Shanghai et en toute ville chinoise, jusqu'à la démesure – telle fut la Rome des Césars – et pour la transcendance de la ville voulue au-delà de l'agglomération – telle fut l'Athènes de Périclès. Certes, la démesure peut précéder l'outrance lorsque se révèle l'impatience d'avoir à escalader le futur, en la quête d'un passé revisité, selon l'exaltation qu'abandonna la révolution. Pour ces raisons conjuguées, tout à présent en Chine possède une autre dimension. Conclusion ?

Les maîtres d'oeuvres chinois et « libéraux » restent encore peu nombreux mais investis qu'ils sont de la mission de renouveler les concepts – sans la sécurité matérielle que leur réserve la situation de salarié – ils méritent d'être salués. Tel doit être, chers confrères auvergnats, corsos et français, notre commun engagement, à l'instar de ce qu'entreprit l'association CA'ASI⁽¹²⁾, laquelle organisa un concours destiné aux jeunes architectes libéraux chinois lors de la récente Biennale de Venise. Bravo ! Aussi, crions à l'unisson : Architectes auvergnats, chinois, et de tout pays, même combat !



1 - L'auteur découvrit la Chine en 1959, il y vécut trente mois jusqu'à la mort de Mao en septembre 1976 puis parcourut cet immense pays au cours d'une douzaine de voyages et ce jusqu'à mars 2011 où il fut invité à Shanghai par l'Université Normale de la Province du Zhejiang.

2 - Allusion au Grand Bond en Avant que déclencha Mao Zedong en 1958-59 et qui se solda par un échec retentissant.

3 - Selon Mao Zedong, la croissance des villes devaient être corrélativement liée au développement de la campagne.

4 - L'objectif est d'atteindre un taux d'urbanisation voisin de 75 % au cours des cinquante prochaines années, une ambition qui semble aussi exorbitante que l'étaient les projections d'antan.

5 - La métropole shanghaïenne est aujourd'hui parcourue par d'immenses autoroutes urbaines qui imposent leur franchissement par d'innombrables cheminements piétonniers surélevés.

6 - « Le Dr E.T. Gillard, qui a confronté la sagesse occidentale à celle de l'Extrême-Orient, en appelle à la joie de vivre et recherche les équations supérieures d'harmonie qui rendent le contact possible entre la Nature et l'homme. » Dixit Le Corbusier. Manière de penser l'urbanisme.

7 - Référence à l'excellent ouvrage « Changer la Vie, changer la ville » (Union Générale d'Editions) en lequel Anatole Kopp évoque l'intense débat qui prévalut au sujet de la vie socialiste durant la première décennie de l'Union Soviétique.

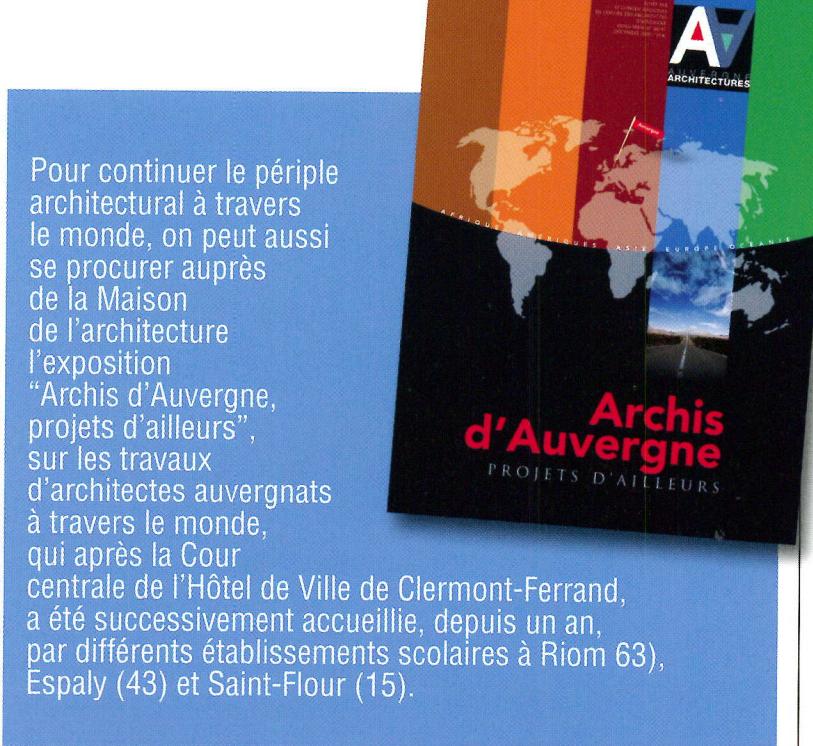
8 - Le Bund, qui existe encore, soigneusement rénové, constituait l'orgueilleuse perspective du temps des « concessions ».

9 - André Malraux. « Les voix du silence »

10 - D'aucuns s'étonnèrent de la proximité d'un ouvrage résolument « actuel » en immédiate proximité de la place Tian'anmen, sans avoir perçu qu'il s'agissait d'une volonté destinée à péremptoirement signifier qu'une page de l'histoire politique de la capitale chinoise était tournée.

11 - Le statut d'architecte indépendant avait été aboli à l'aube des années 50 : architectes, ingénieurs et personnels techniques furent regroupés au sein d'Instituts de projets placés sous l'égide du Parti selon une disposition qui répondait à la nécessité de strictement planifier les données matérielles et immatérielles en période d'extrême pénurie. Après la mort de Mao les universités furent autorisées à rejoindre les Instituts afin de combiner enseignement et recherche.

12 - Emanation de l'agence française Architecture-Studio.



Pour continuer le périple architectural à travers le monde, on peut aussi se procurer auprès de la Maison de l'architecture

l'exposition

« Archis d'Auvergne,

projets d'ailleurs »,

sur les travaux

d'architectes auvergnats

à travers le monde,

qui après la Cour

centrale de l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand,

a été successivement accueillie, depuis un an,

par différents établissements scolaires à Riom 63),

Espaly (43) et Saint-Flour (15).



Vue du futur écoquartier de Champratel à Clermont

Développement durable : les écoquartiers

Le retour de la maîtrise publique ?

En Auvergne, treize projets d'urbanisme ont été présentés au concours Ecoquartiers lancé par l'Etat. Issus de la métropole régionale ou de communes de quelques centaines d'habitants, certains de ces "quartiers durables" n'existent encore que sur le papier quand d'autres commencent à prendre forme urbaine. Qu'ont-ils en commun – au moins une définition ?

Avant même les lois Grenelle de 2009 et 2010, le traité de Kyoto (1997) puis la Charte de Leipzig sur la ville européenne durable (2007) avaient, d'une part, montré du doigt la construction et les transports comme les plus gros consommateurs d'énergie et producteurs de gaz à effet de serre, et d'autre part ouvert la voie, en France, au plan "Ville durable". Lancé en 2008 par le ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement durable, ce plan a notamment mis en place les concours Ecocités et Ecoquartiers.

En Auvergne, la candidature Ecocités du Pays du Grand Clermont a fait partie des treize retenues (voir *Auvergne Architectures* n° 53) : cet ensemble de projets est donc éventuellement finançable au titre du grand emprunt lié au plan de relance. Rien de tel pour les écoquartiers, puisque les lauréats du concours sont distingués de façon purement honorifique ou presque¹. Ce qui n'empêche pas son franc succès : 160 candidatures en 2009, 394 en 2011, dont 13 dans notre région (voir encadré).

Un objectif commun

Si ce type de quartier ne correspond pas à un label ou un dispositif réglementaire, l'Etat s'est quand même donné quelques outils de sélection. « *Une grille d'observation de 30 pages développe 80 items* », explique François-Xavier Robin, chargé de mission "Ville durable" à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). « *Il ne s'agit pas de définir ce qu'est un écoquartier, mais plutôt ce vers quoi il doit tendre : le but est d'y correspondre au mieux, quitte à ne répondre qu'à une partie des items.* » Manifestement, les pouvoirs publics ne tiennent pas à "normaliser" trop vite : « *Ça n'est effectivement pas très scientifique*, confirme F.-X. Robin : *on laisse aux urbanistes le soin, et surtout l'espace nécessaire pour définir eux-mêmes ce qui, dans des pays voisins, s'appelle plutôt "quartier durable".* »

Urbaniste et enseignant à l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand, Jean-Marie Freydefont renvoie bien la notion d'écoquartier, et plus largement le développement

durable, du côté de la maîtrise publique : « *L'élue doit écouter, mettre en perspective, c'est sa responsabilité, avec une volonté de cohérence dans son programme ; l'idée, c'est que la ville a une forme, laquelle contribue à son identité, et cela relève aussi de la responsabilité de l'élue.* » L'écoquartier, une occasion de "come-back" pour réaffirmer l'action politique ?

Le ministère avance quatre grands "éléments de définition" pour évaluer la réponse d'un tel projet aux problématiques du développement durable. Ils ont trait au "social-sociétal" – impératif de mixité sociale, générationnelle, mais aussi fonctionnelle avec une préoccupation en termes d'emploi –, ainsi qu'à l'environnement : réduction de l'empreinte

écologique et de la consommation énergétique, etc. Viennent ensuite la dimension économique (création d'activité, mais aussi anticipation des coûts de fonctionnement et de gestion), et enfin les questions de gouvernance et de concertation, voire de "partage des cultures" : l'implication de tous s'avère en effet indispensable, de même qu'une dose de volontarisme pour parvenir à une modification des comportements quotidiens des habitants. Vaste programme...

Norme et contre-performance

Pour Joël Herbach, directeur de l'urbanisme de Vichy, « *un écoquartier, c'est un quartier bien fait ! C'est-à-dire, d'abord, bien placé en termes d'environnement, d'accessibilité, de services... et aussi bien fait au sens urbain : le foncier est optimisé, on densifie, on veille à la qualité des équipements, des paysages, à la mixité des services. Rien de bien nouveau, me direz-vous... Certains paramètres doivent être accentués : la proximité des services quotidiens (commerces, enseignement...) et la limitation des déplacements : le gage d'une vraie proximité, c'est un transport public performant.* » Dès lors, que penser d'un projet d'éco-hameau en milieu rural ? « *Il peut être pertinent, si un transport en commun assure cette proximité avec des activités, un centre*

aussi peu de résultats publiés quant à l'évaluation des performances réelles des constructions BBC. Pourquoi ? Sans doute parce que des systèmes trop sophistiqués se heurtent à une mauvaise appropriation par les utilisateurs, et le moindre petit changement au process prévu a un impact désastreux... » Aussi Joël Herbach met-il en avant ce qui pourrait constituer un vrai "critère écoquartier" : « *Qu'un maximum de conditions techniques retenues soient de type passif, pour limiter le plus possible les aléas de fonctionnement : il faut un effort permanent de simplification technologique et d'adaptation réelle au contexte, notamment bioclimatique.* »

De la place pour l'initiative

Un écoquartier se doit, bien sûr, de moins consommer, de diversifier ses approvisionnements énergétiques du côté du renouvelable, mais aussi d'offrir davantage de liens avec la nature : « *Plus le phénomène de métropolisation se développera, plus les habitants des villes ressentiront le besoin de se rapprocher de la nature. Il est donc important de ramener la nature vers la ville, c'est-à-dire de la rapprocher physiquement, mais aussi de la traiter d'une façon équilibrée – "naturelle" – et de l'intégrer réellement à l'habitat. Cela, c'est certainement un changement de perception depuis les années 1960 :*

ce qui peut aller à rebours de l'individualisme qui caractérise notre société de consommation. »

Pour conclure, Joël Herbach manie la métaphore : « *Un écoquartier ne peut pas, ne doit pas partir de zéro, il se greffe dans la ville ; il faut donc à la fois éviter le rejet éventuel de la greffe – la consultation, la concertation sont primordiales –, et il faut surtout que cette greffe entraîne la ville dans une réelle dynamique de développement durable : les meilleurs écoquartiers seront ceux qui feront évoluer la ville dans son ensemble.* » Difficile de convertir ces réflexions en une définition bien cadrée, mais on la rapprochera d'une phrase de l'accord de Bristol sur les quartiers durables (2005) : « (...) une zone de mixité fonctionnelle développant un esprit de quartier. » L'écoquartier, c'est donc aussi une question d'esprit...

1. Ils intègrent cependant le "club opérationnel des écoquartiers" et bénéficient de la part du ministère de l'Ecologie des formations, accompagnements et aides à la gouvernance de projets dispensés lors de réunions régulières des lauréats.

Les candidats en Auvergne

Les quatre Directions départementales des territoires (DDT) d'Auvergne et la DREAL ont reçu **13 candidatures** à l'appel à projets Ecoquartiers 2011 :

- 9 dans le Puy-de-Dôme : à Issoire (Quartier du bout du monde), Cournon (Palavesy), Riom (l'îlot Grenier), Charbonnier (Le Carré de la mine), Cébazat (Les Trois Fées), Bertignat (éco-hameau), Beaumont (Cœur de ville) et deux projets sur des quartiers clermontois : Trémontel et Champrate.

- 3 dans le Cantal : à Murat (en centre ville), Dienne (écolotissement du Peuch) et Aurillac (Le Vialenc)

- 1 dans l'Allier : le projet d'écoquartier d'Ainay-le-Château.

nous souhaitons avoir, même en pleine ville, non pas forcément une vue sur la nature, l'horizon, mais une présence de l'élément naturel. »

Quant à la mixité, là aussi l'architecte-urbaniste vichyssois pense que « *le meilleur moyen de mélanger les populations, autant que possible, consiste plutôt à mixer les usages, fonctions et modes de vie, notamment à travers une conception des espaces publics qui favorise cette mixité. Ainsi, pour faire en sorte que les gens créent de l'activité sur place, il faut favoriser le télétravail et l'appropriation des nouvelles technologies, et créer des pièces et des espaces en plus des logements, non affectés et mutualisables. Je crois aussi beaucoup au retour du milieu associatif dans notre société, mais je doute un peu que nos institutions puissent le provoquer à la demande... Il faut réservé de la place à des initiatives allant dans ce sens, à tout*



La résidence Pimprenelle à Beaumont (architectes MbA) : 16 logements "presque passifs"

Beaumont s'était déjà présentée à l'appel à projets 2009, en vain ; en revanche, Vichy avait fait partie des lauréats 2009, au titre des "projets d'avenir".

Publié en septembre, le palmarès 2011, plus serré, distingua sept projets avec un grand prix national, trois prix thématiques (la performance écologique, la nature en ville, de la qualité du projet à la vie du quartier) et trois "territoriaux" (renouvellement urbain, ville moyenne, milieu rural).

La ville terrain d'expériences

Fruit du croisement entre le Grenelle de l'environnement et le grand emprunt, l'appel à projet EcoCités – où s'est distingué un dossier clermontois – ne fait pas dans l'utopie. Il appelle des innovations payantes.

Le quartier Saint-Jean, friche industrielle de 20 hectares voisine de la gare de Clermont-Ferrand, fait un beau terrain de jeu pour l'urbaniste. Avec son projet pour le requalifier, Clermont-Ferrand s'est placée parmi les 13 villes retenues sur 19 candidates à EcoCités, une opération du Plan national "Villes durables", suite du Grenelle de l'environnement. Les candidats retenus bénéficient de subides issus du grand emprunt – un milliard d'euros est affecté au projet.

« C'était en novembre 2009, explique Rachid Kander, directeur de l'agence Clermont-Métropole, mais le quartier Saint-Jean est un projet qu'on "mouline" depuis 2002 et il entrait dans le cadre d'EcoCités. » L'agence d'urbanisme et de développement a rédigé le dossier de candidature. Il s'agit de réaménager un périmètre autrefois industriel, à proximité de la gare et du Nouvel hôpital d'Estaing (NHE), mais pollué et coupé du centre par une voie de chemin de fer et le talus qui la supporte. On pense à des logements dans différentes formules, de la maison de ville au collectif, des bureaux, le tout desservi par le tramway. Il faudrait une deuxième ligne...

Figurer parmi les lauréats donne un label et permet de participer à la suite. Celle-ci, nommée "Action ville de demain", est très inspirée des travaux de la commission Attali dont on se souvient qu'elle avait repris la notion de ville nouvelle.

En mars 2010 est mis en place un calendrier de travail prévoyant des ateliers collaboratifs, des journées d'information et des rencontres avec des bureaux d'études, le tout conduit par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL).

L'entreprise a déjà engendré son jargon. Au long de l'année s'instaure un "dialogue itératif" (répété) entre l'agence

et des architectes, des urbanistes. Le ministère a associé deux équipes de maîtrise d'œuvre et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Rachid Kander : « Je pensais qu'ils nous apporteraient un vrai coup de main. Je les ai plutôt vus comme des gens qui vérifient la pertinence du projet, s'assurent que nous ne sommes pas juste sur l'opportunisme mais que nous avons une vraie stratégie, qu'il y a une gouvernance. »

Génie urbain

Surtout, il comprend alors que les objectifs ont évolué. « Le premier temps était une labellisation sur un projet de ville durable, de ville-nature où il était question de faire la ville sur la ville, de gouvernance, de dynamique de métropole, autant de notions qu'il fallait croiser. La seconde étape est marquée par un revirement et ça nous a un peu déstabilisés. Du ministère de l'Ecologie, le dossier est passé à Matignon, le tout étant piloté par le Commissariat général à l'investissement (CGI). Eux veulent des projets porteurs de développement économique fort. Les trois mots-clefs sont "technologie innovante et exportable". Le CGI cherche les opportunités industrielles de demain : l'industrie liée au développement durable, le génie urbain

de la ville durable. »

Déterminée à tirer parti de l'aventure, l'équipe de Clermont-Métropole bat le rappel de tous ceux qui dans l'agglomération, chercheurs ou industriels, travaillent à des projets innovants. Le dossier clermontois compte désormais 21 actions, où figurent la géothermie, une tour à énergie positive, une cellule photo-voltaïque de nouvelle génération et d'un excellent rendement, un projet de LED pouvant remplacer les fluocompacts néon, un autre d'écomobilité portant sur le transport des marchandises en ville... Les porteurs de projets sont soit des collectivités, soit des entreprises privées. Ainsi Ligier est derrière le véhicule individuel personnel et automatique (VIPA) pour lequel existe un objectif d'industrialisation et de commercialisation.

Qu'est devenu le quartier Saint-Jean dans l'aventure ? « C'est un laboratoire d'essai pour les actions. » Un laboratoire étendu au secteur de Cataroux : c'est là que pourrait voir le jour la tour à énergie positive. Pour Rachid Kander, les nouveaux objectifs d'Ecocités et la méthode à suivre, qui demandent « réactivité, mobilité et adaptation,

L'agence Clermont métropole

est un bureau d'études de droit privé (statut d'association loi 1901) qui travaille pour ses adhérents : Clermont Communauté, Riom Communauté, Pays du Grand Clermont, Etat, Conseil général du Puy-de-Dôme, Chambres consulaires... et depuis peu la ville de Vichy. C'est un lieu de débat en lien avec l'urbanisme sans enjeu de décision.

renvoient à une nouvelle façon de diriger un pays : gouverner à distance. On nous dit : "Vous faites travailler les territoires, faites capitaliser puis vous récoltez les fruits." C'est le modèle inventé par l'Europe. » Et pas rancunier : « Ça nous fait grandir collectivement, changer de culture. On doit fabriquer nos projets, se battre pour leur trouver des financements. Ça oblige à de la cohérence. » Cette deuxième partie de la compétition a été rendue le 15 mars et les candidats devaient être auditionnés le 7 juin. Une réponse définitive est attendue avant le 14 juillet.

Vue du futur écoquartier de Trémontel, en arrière-plan le centre ville clermontois





Projet Marcellin Tullier architectes.

A Clermont-Ferrand, Trémonteix

C'est un des derniers secteurs naturels de Clermont-Ferrand avant les Côtes, espaces protégés. Trémonteix ne pouvait être qu'un écoquartier.

Un projet pour Trémonteix est dans les cartons depuis plus de vingt ans. A l'époque, se souvient Patrice Bernouin, le directeur de l'Urbanisme à la ville de Clermont-Ferrand, *nous n'avions pas encore tous les vocables sur les écoquartiers. On parlait de HQE pour les bâtiments et autour, la municipalité souhaitait maintenir des traces du passé agricole, vignes et vergers. Les ambitions ont augmenté au fil de la conception, ce qui est compliqué du fait de la topographie du site. Mais on ne pourrait pas ne pas y faire un écoquartier.* » Le site représente une vingtaine d'hec-

tares dont 11 sont à urbaniser. Le reste est destiné à des équipements publics, dont un espace pour le sport et les loisirs.

A terme sont prévus 600 logements en locatif social, accession sociale et accession libre. Une consultation a déjà abouti pour une première tranche de 342 logements BBC, dont 123 sociaux et 14 à énergie passive, que se partagent six équipes de conception, opérateurs privés et publics. Un dispositif particulier doit contenir les prix de vente.

« Le prix de la charge foncière était indiquée dans l'appel d'offres », explique Véronique Ferreira, de Logidôme, aménageur de l'opération. Les équipes candidates étaient ainsi invitées à faire de la surenchère sur la qualité des projets plutôt que sur l'offre financière. En contrepartie, les opérateurs se voyaient imposer un prix de sortie du m² figurant à l'acte de vente, qui tourne autour de 2 200 euros pour les logements en accession sociale et 2 700 pour l'accession libre. « Ce dispositif, souligne le directeur de l'Urbanisme, rend réelle l'ambition de mixité. » Serge Godard, le maire de Clermont-Ferrand, de son côté : « L'argent public est nécessaire pour permettre aux jeunes ménages avec enfants d'habiter en ville. »

Politique de la voiture unique

Le cahier des charges de la ZAC prévoit des bâtiments BBC au minimum, mais ni les matériaux, ni les technologies ne sont imposés. Les réponses offrent un catalogue des solutions en vigueur dans l'éco-habitat : utilisation du bois local, isolations renforcées, récupération des eaux de pluie, panneaux solaires thermiques, soin porté aux aménagements extérieurs. Il était demandé de veiller au respect de la topographie du terrain pour une bonne intégration des bâtiments et offrir des vues aux habitants.

600 logements sont prévus sur l'écoquartier. Une consultation a déjà abouti pour une première tranche de 342. Arrivée des premiers habitants en 2013.

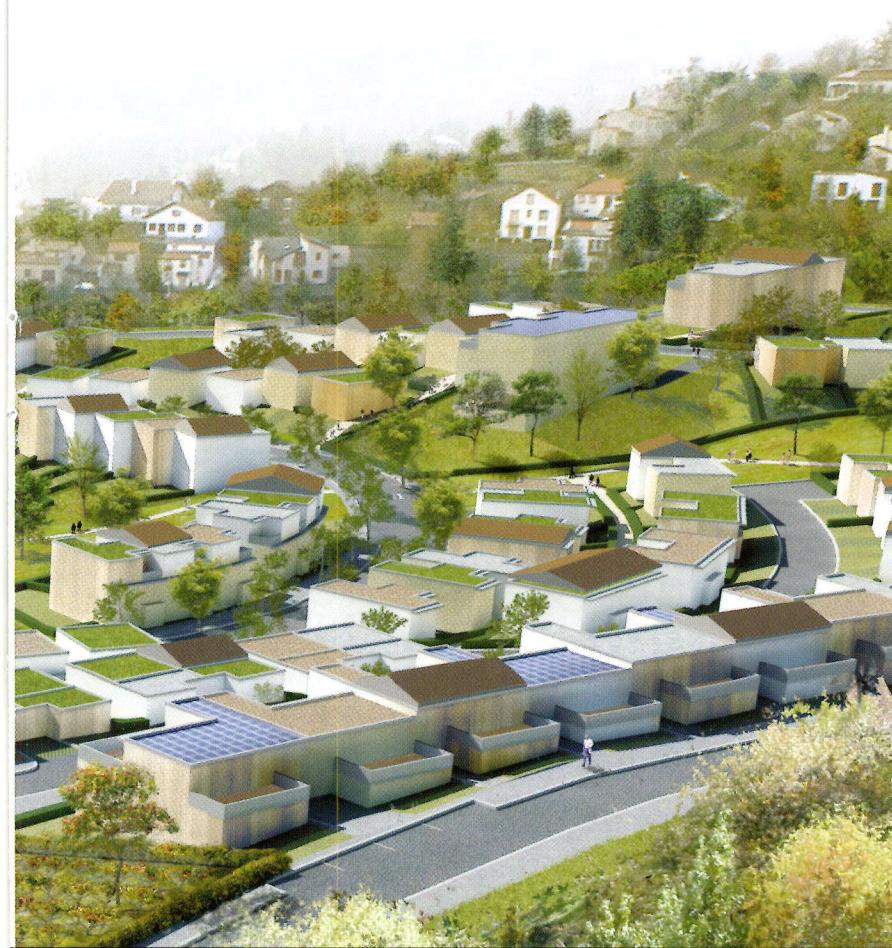
Calendrier :

- 2011 : travaux de voiries, du terrain de football et du bassin d'orage ; lancement de la commercialisation des logements.
- 2012 : début des travaux de construction.
- 2013 : arrivée des premiers habitants.
- 2014 : la moitié du quartier doit être occupée.

La voiture ne sera pas proscrite, mais les véhicules se gareront sous les bâtiments en entrant par des points d'accès spécifiques par groupe de logements, ce qui limitera la circulation. Des cheminement parallèles piétonniers et cyclables sont prévus. Deux lignes de bus desserviront le quartier, dont une aura son terminus sur la place principale.

Une concertation citoyenne a accompagné le projet. Les riverains déjà installés dans ce quartier pavillonnaire et paisible y ont dit leur crainte d'être dérangés dans leurs habitudes.

« Comme dans toutes les grandes opérations d'urbanisme, explique Patrice Bernouin, des gens sont très contents parce que cela offre des opportunités de logement pour leurs proches. D'autres avaient l'habitude d'une vue sur les terrains naturels, et ils y tiennent. 35 logements à l'hectare, ce n'est pas une densité extraordinaire, mais on n'est plus dans le résidentiel individuel bien sûr. Les riverains se demandent ce que ça va changer à leur cadre de vie. » Et comme on va réserver des surfaces commerciales en pied d'immeubles sur la place du quartier, les commerçants de la Glacière, le quartier voisin, s'inquiètent également. Mais les aménageurs promettent une nouvelle dynamique à l'ensemble du secteur.





A Clermont-Ferrand, Champratel



Vue depuis la rue et cour de l'école (projet de l'agence d'architectes MTa, Clermont-Ferrand). Ouverture pour la rentrée 2013.

Une image à réparer

**Le quartier concentre trop de pauvreté :
à Champratel, la mixité passera par l'arrivée des classes moyennes.**

Aménagement tardif des Trente glorieuses, Champratel compte aujourd'hui parmi les 500 quartiers les plus pauvres de France. « Il y a trop de logements sociaux, résume Dominique Adenot, maire-adjoint à l'urbanisme de Clermont-Ferrand. On doit amener des ménages de la classe moyenne en leur permettant d'y acheter des logements de grande qualité à des prix acceptables. » Le foncier appartient à la ville, et l'opération prévue de renouvellement urbain et extension est réalisée en régie communale. On est dans le cadre de l'ANRU, et trois tours et une école ont déjà fait l'objet de démolitions spectaculaires. Il y a obligation à reconstruire, ce qui fournit l'occasion de donner à Champratel l'image d'un quartier comme un autre et de recréer un lien au nord de la ville entre les quartiers de Croix-Neyrat, Champratel et les Vergnes. La mutation de la fiche Chibret en commerces et activités achèvera la "soudure".

Sur près de 20 hectares, on prévoit la construction de 665 logements bioclimatiques, dont 30 % de logements sociaux, 440 logements libres et 20 logements coopératifs – où les futurs habitants se regroupent pour devenir maître d'ouvrage. Une petite zone d'activités artisanales abritera 8 lots pour un total de 6 600 m², et une place accueillera des commerces sur près de 500 m². A l'entrée du quartier, où passe le tramway dont la ligne sera prolongée vers les Vergnes, cette place fait le lien avec la maison de quartier et l'école (architectes : MTa, Clermont-Ferrand) qui ouvrira à la rentrée 2013. Sa construction prochaine donnera le coup d'envoi de l'opération. Un vaste terrain de sport bordera le site et on prévoit de "re-résidentialiser" les logements existants.

Des airs de maison particulière

La "qualité d'habiter" est mise en avant, comprenant écoconstruction et surfaces habitables généreuses, mais surtout un cadre de vie agréable composé d'espaces publics conviviaux, bien desservis par les transports, facilement

pratiquables par des modes de déplacement doux. Des recettes somme toute ordinaires et de bon sens, mais qui demandent l'intervention des pouvoirs publics, lesquels adoptent un discours très volontariste tout en reconnaissant que la recette précise de l'écoquartier reste à inventer.

« Le foncier, explique Patrice Bernouin, directeur de l'Urbanisme à Clermont-Ferrand, est maîtrisé et équipé par la ville qui peut en moduler le prix en fonction de la proposition des promoteurs et des architectes. On demande plus que le respect du POS, puisqu'on en est pratiquement à fixer le prix de sortie des logements ; on vient de lancer l'appel d'offres. La procédure prévoit que l'exclusivité du foncier est garantie à l'opérateur choisi pendant qu'il finalise l'élaboration de son projet. »

Il y aura des maisons accolées avec jardin privatif, des petits immeubles de trois logements qui avec leur entrée particulière et un espace extérieur se donneront des airs de maison particulière, et des immeubles d'au moins six logements traversants avec balcons ou terrasses. Même rentré à la maison, on gardera le contact avec le dehors.

Calendrier

En cours : consultation des entreprises pour la construction de l'école
Fin 2011 : Début de l'aménagement des espaces publics
2013 : lancement des travaux d'une première tranche de logements
2013 : ouverture de l'école.

Le site du maître d'œuvre des espaces extérieurs : www.passagersdesvilles.fr

Maître d'ouvrage :

Ville de Clermont-Ferrand

Maître d'œuvre des espaces publics :

Passagers des villes EAGD (Lyon, 69)

Réalisation des travaux :

Ville de Clermont-Ferrand

Superficie de l'opération :

19,7 hectares, dont 7,36 d'entreprises constructibles.

Les espaces publics représentent 10 ha.

Coût de leur aménagement :

11 millions d'euros HT.

La trame paysagère

L'agence Passagers des villes a travaillé à un projet de "continuités paysagères" visant à créer un trait d'union entre le paysage libre de la plaine de Gerzat et celui, plus jardiné, du quartier de la Plaine. Ces espaces sont baptisés "affluents" et peuvent avoir fonction de voies de circulation, comme l'affluent central qui mène à l'école, ou de protection : c'est le cas de l'espace paysager qui borde les jardins familiaux et avec lesquels il forme un écran vis-à-vis du stade Gabriel-Montpied.



Réunir la ville et ses citoyens

Beaumont qui manque de foncier dispose de 7 hectares

peu urbanisés, où se trouve la mairie.

Le quartier gagnera à un aménagement par petites touches,

perçu aussi comme une expérience démocratique.



Les résidences la Lunetière (architecte Claude Ravoux, Issoire) à gauche, et Pimprenelle (architectes Moinard-Blanchet-Associés, Clermont-Ferrand) en haut.

Beaumont colle à Clermont-Ferrand, mais dans ce qui était il y a cent ans l'entre-deux villes, on trouve encore des bouts de nature. Le secteur est coupé du centre ancien par le flot des voitures. Ici est situé un point névralgique : un carrefour sur lequel donne l'Hôtel de ville, et qui est aussi le lieu central de l'opération d'aménagement "Cœur de ville" initiée par la municipalité.

Le périmètre de 7 hectares englobe à l'ouest l'école Jean-Zay, et à l'est la Maison des Beaumontois et la Maison des Associations, le tout relié par un axe de circulation très emprunté. Au centre, la mairie (voir brève p. 9) et un espace peu urbanisé ; trois lignes de bus se croisent à proximité. La commune veut y bâtir un écoquartier, à la façon, dit le maire François Saint-André, dont on fait « un puzzle, en agissant par petites touches, avec des objectifs environnementaux, économiques, sociaux et culturels. » « Nous n'avons plus de foncier disponible, il nous faut construire la ville sur la ville. Si on laisse les promoteurs privés travailler sans schéma directeur, ils vont à la rentabilité immédiate. » En 2013, Auvergne Habitat aura réalisé la résidence la Pimprenelle (architectes : Moinard-Blanchet-Associés), soit 16 logements "presque passifs" dont 14 locatifs sociaux. Deux autres projets sont en route, dont la résidence La Lunetière (mandataire : Claude Ravoux (Issoire, 63), avec Christelle Crégut (Issoire, 63) et SOA Architectes (Paris, 75) architectes associés), réalisée par le bailleur Logidôme, comprenant 31 ap-

partements. Tous prévoient du logement social pour lequel la ville est déficitaire ; ailleurs, il y aura mixité.

François Saint-André veut aussi de la mixité fonctionnelle, en matière de quoi il ne croit guère à la régulation bienfaisante du marché. « Dès qu'une surface commerciale se libère, une banque s'y installe. Ce ne sont pas les banques qui font la ville ! Pensez qu'on ne dispose pas d'une brasserie en ville. Nous voulons travailler sur les pieds d'immeuble, y faire venir des commerces. Nous avons des demandes. »

Expertise d'usage de la mairie

L'opération d'urbanisme est également l'occasion d'un dialogue avec la population. Par exemple, Logidôme a exposé les propositions des architectes en réponse à son concours. Elles ont fait l'objet d'une votation citoyenne consultative après que Boris Bouchet, architecte-enseignant clermontois, a animé une conférence sur le thème "un écoquartier pour une ville durable". L'écoquartier dans son ensemble a donné lieu à la création d'un conseil

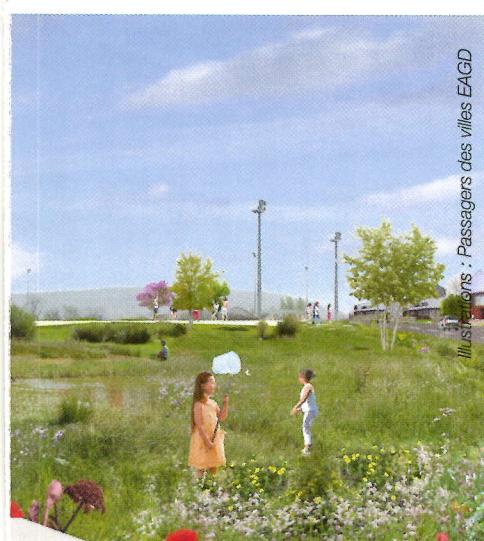
consultatif d'experts-citoyens formés de trois collèges : un collège de citoyens désignés par les élus, un autre d'électeurs tirés au sort sur les listes électorales, un dernier de personnes compétentes - une appétence pour l'urbanisme suffit. Une cinquantaine de personnes invitées à se réunir quatre fois par an sous la houlette d'un bureau et de l'assistante à la maîtrise d'ouvrage de la ville. Une trentaine sont présentes à chaque fois. Le conseil consultatif s'est notamment livré à une expertise d'usage de la future mairie, qui a été communiquée au jury chargé d'examiner les projets des architectes.

On prévoit aussi d'ouvrir sur le site un bureau d'information concernant "Cœur de ville".

Pour l'élu, un écoquartier ne peut être une expérience isolée : « Nous poursuivons une démarche initiée avec le Chemin vert, l'aménagement du quartier de la Mourette, les cheminements doux... Un écoquartier se fait dans un projet de ville durable, sinon cela n'a pas de sens. C'est d'ailleurs pourquoi je réclame un PADD, qui malheureusement ne se fait pas. Il faudrait aussi faire la ville en fonction des transports en commun, qui coûtent très cher, et pas l'inverse. »

Calendrier :

3 projets de logements ont obtenu le permis de construire :
livraison de la mairie au 1^{er} trimestre 2013.





A Vichy, les Rives du lac

Le plan-masse "ouvre" la ville vers sa rivière

A l'ouest, du nouveau

Distingué lors du premier concours Ecoquartiers et primé comme "projet d'avenir", le projet de rénovation urbaine du nord-ouest de Vichy mûrit depuis vingt ans.



Vue depuis le cœur du parc.
Dans le quartier des Ailes, la réhabilitation de l'ensemble de 594 logements a été confiée à l'agence d'architectes Bruhat-Bouchaudy.

Selon le directeur de l'urbanisme de Vichy Joël Herbach, « c'est le moment opportun pour lancer la réalisation de cet écoquartier : le centre ville a fait peau neuve, la cité thermale est sortie de la récession, l'agglomération regagne de la population et la municipalité a décidé d'entrer dans Clermont Métropole. Car notre projet est bien à cette échelle, et même à une échelle Clermont-Lyon dans la perspective d'un futur TGV : avec le principe du double emploi, on peut imaginer des habitants de l'éco-mont ou même à Lyon, ou inversement. »

Autre spécificité, le rapport avec la rivière : le quartier sera au bord de l'eau et orienté à l'ouest. Outre son potentiel en termes de qualité de paysage, les berges de l'Allier sont propices à enrichir la gamme des déplacements doux dans la ville, notamment dans l'optique de l'aménagement d'un parc naturel urbain en rive gauche. Le premier pas vers l'écoquartier a d'ailleurs été la fin de l'aménagement en 2009 de la rive droite sur 1,5 km : réduction de la place dévolue à l'automobile, création d'une

piste cyclable et d'une promenade piétonne arborée, accès embelli et facilité depuis la ville à son "lac-fleuve". Le deuxième acte va maintenant démarrer avec la rénovation de la cité des Ailes, soit 594 logements construits en 1960 (neuf bâtiments, un quart de l'habitat social de la ville), un projet estimé à 14 millions d'euros en incluant des aménagements extérieurs et quelques démolitions partielles visant à mieux "ouvrir" le site sur la cité et l'Allier. L'avant-projet présenté par l'agence d'architectes Bruhat-Bouchaudy comprend notamment de l'isolation par l'extérieur, la création de balcons pour tous les logements, l'amélioration du confort, de l'accessibilité ; les quatre années de travaux doivent commencer fin 2011.

Un enjeu architectural

Le "gros morceau" de ville à fabriquer ensuite se situe dans le secteur du stade

Darragon et des anciens abattoirs, dans les derniers grands espaces constructibles au plus près du centre, soit 23 hectares. L'agence lyonnaise d'urbanistes et paysagistes Axe-Saône est chargée d'en définir les grandes lignes, parallèlement à la concertation développée par la ville avec les riverains et tous les acteurs concernés. Le "plan-guide" en cours d'élaboration prévoit, dans le prolongement de la cité des Ailes, la création d'une première tranche incluant un nouveau groupe scolaire, remplaçant l'actuelle école des Ailes et articulé au pôle sportif, avec des aménagements et circulations extérieurs organisés en venelles. L'habitat, essentiellement collectif, mêlerait différentes typologies de logements passifs, pour lesquels sont particulièrement étudiées l'orientation, les distances entre façades et les vues, notamment sur l'Allier, en tablant sur une densité de 85 logements/hectare (actuellement 165 en centre ville, 75 sur la cité des Ailes) et un épannelage en R+3 ou R+4 mais allant ponctuellement jusqu'à R+7. Il est envisagé de développer le réseau de chaleur existant, en utilisant à la fois le surplus attendu de la réhabilitation thermique des Ailes et une nouvelle source, sans doute géothermique.

Joël Herbach situe aussi l'enjeu de ce quartier sur le plan architectural : « Jusqu'ici, nous avons beaucoup rénové de l'existant en valorisant un patrimoine historique souvent en friche et en "recomposant" des éléments conservés et complétés, comme avec les anciens Bains Lardy transformés en pôle universitaire. Avec l'écoquartier, il faudra développer un ensemble de constructions contemporaines du niveau de la qualité architecturale de l'ensemble du site de Vichy, c'est en soi un challenge passionnant. »

(Documents consultables sur www.ville-vichy.fr)



E laboré avec l'Ophis, un partenaire ancien, le projet d'écoquartier vient en réalité "recoudre" au tissu urbain du centre ancien trois morceaux situés au nord-est : la Charvance, le Couchet et les Quartières, maintenant assignés à un destin féerique... Neuf cents logements en quinze à vingt ans : sans être le seul, cet objectif est cependant primordial pour cette commune à qui l'on a souvent reproché son "déficit" en logements sociaux (de 0 à 14 % en 25 ans), et par ailleurs bien dotée, jusque dans son centre, en équipements de toute sorte aussi bien qu'en verdure et biodiversité...

Une "culture de la ville"

« C'est un scénario de continuité, explique l'urbaniste Jean-Marie Freydefont : on ne crée pas une ZAC de 40 hectares, ni de nouvelles infrastructures. Cébazat a toujours maîtrisé son développement, sans ambiguïté ni faiblesse, avec de la cohérence dans le programme, son déroulement et les choix sur la forme de la ville. Son "identité" s'est construite autour de quelques valeurs qui, déjà, s'inscrivent dans la durée : la tradition maraîchère, les vergers, la rivière du Bédat... Autour de cet axe public réinventé, se sont ordonnées en 25 ans 80 % des actions, publiques ou privées, de réorganisation





Une question de formes

A la lisière nord de Clermont, la commune de Cébazat (7800 habitants) poursuit depuis trente ans un développement qui ne s'est jamais limité à celui d'une "cité-dortoir".

Aux Quartières, l'agence lyonnaise d'architectes Rue Royale va réaliser 16 logements intermédiaires BBC



urbaine. Le développement durable, ça consiste à avoir aussi, dès le début, une approche sociale et donc transversale, ça permet d'évaluer les actions. Transversalité, c'est le maître-mot des écoquartiers... » Il convient donc de ne pas oublier la dimension économique, « toujours très présente car avec une forte densité d'entreprises sur son territoire. Cébazat a pu faire des investissements régulièrement depuis vingt-cinq ans. Ainsi toutes les décisions ont été prises en fonction de ce qui pouvait apporter du développement. Enfin, sur le plan politique, la participation est réelle : la dernière réunion sur le PLU a rempli la salle du Sémafore... Il y a ici une vraie culture de la ville : faire des éco-

quartiers, c'est changer aussi le regard des habitants sur leur ville. »

Plus importante, donc, que dans d'autres projets, la part de l'habitat est en réalité très liée à la question du transport desservant les Trois fées à moyen, voire à long terme : la prolongation de la ligne du tramway clermontois, au sud vers Cournon et au nord jusqu'ici – acquise sur le plan du principe, pas (encore ?) sur celui du budget...

Pour Jean-Marie Freydefont, « il serait alors judicieux qu'il passe non pas au centre ville, mais bien dans ce nouveau quartier qui sera le plus dense... »

Documents consultables sur le site www.cebazat.fr



Dessin de l'architecte Jean-Louis Coutarel (Clermont) pour son projet de 19 logements passifs, dans le secteur des Quartières

L'esprit de village

A Charbonnier-les-Mines, près d'Issoire (63), l'ancien carreau de la mine n'est plus qu'un terrain vague au milieu duquel sont plantés quelques bâtiments industriels tristounets. Le maire y veut un écoquartier où se recrée le lien social perdu des villages.

Ce projet d'aménagement s'invente au jour le jour, guidé par le refus du lotissement sans vie et vorace en foncier. Il a démarré en 2007-2008 avec l'acquisition par la commune de Charbonnier, 900 habitants, du carreau de la mine, à savoir les installations de surface qui entouraient le puits d'extraction. Cela représente 5,6 hectares dont une partie est aujourd'hui une zone artisanale. La municipalité verrait bien des logements dans l'autre, et même un écoquartier.

« Le projet, explique le maire Pascal Berthelot, a mûri dans l'idée de recevoir de nouvelles populations tout en économisant l'espace. Le terme "écoquartier", pour moi, veut tout dire et rien dire. Dans la logique de l'écoquartier, il faut faire du BBC, mais ce n'est pas non plus une chose extraordinaire. Il faut penser aux services, réaliser une trame piétonne et rendre les déplacements automobiles plus difficiles. Des trottoirs larges et sécurisés relient l'écoquartier à l'école et à la mairie. On doit se réapproprier l'espace qu'on a. La politique a là un rôle à jouer. »

La commune est petite et sur la maigre réserve foncière, le maire ne souhaite pas proposer de parcelles de plus de 400 m². « Un jeune couple aujourd'hui, affirme-t-il, n'a pas envie d'un terrain démesuré. La petiteur de la parcelle n'est pas un frein. Mais c'est à nous d'aménager autour pour faire un quartier solidaire. Il faut être pédagogique, expliquer où on veut aller. L'éco-habitat, c'est aussi penser autour de l'habitat. » A ce sujet, la communauté de communes aménage dans des bâtiments anciens un petit "quartier commercial" qui abritera dès novembre tabac-presse, bar-restaurant et épicerie-boulangerie, juste à l'entrée du futur écoquartier.

Rompre avec l'enrobé

Le conseil municipal a interrogé des bailleurs sociaux et accepté la proposition d'Auvergne Habitat pour lotir 3 à 4 hectares, soit 2500 m² habitables en

25 à 30 logements, mêlant accession libre et huit logements sociaux. Les bâtiments ne dépasseraient pas deux étages, avec possibilité de logements imbriqués. « Il faut des espaces dans lesquels on n'habite pas chez les autres, des espaces privatisés et des lieux où se recrée le lien social qui a un peu disparu de nos villages. Je ne veux pas d'un lotissement sans vie. »

L'absence de cadre réglementaire sur les écoquartiers est un problème

« Et puis c'est compliqué pour une commune qui n'a pas de service d'urbanisme, note le maire. On a beaucoup travaillé sur ce projet, il change tous les jours. On a commencé par dire qu'il ne fallait pas de véhicules sur le site, puis par les accepter. On se dirige vers une solution moyenne : un auvent pour véhicule par logement sur le site, les autres voitures à l'entrée. » Les toits-terrasses seraient permis, une petite révolution en cette terre à tuiles. Actuellement en révision-modification, le PLU ne l'acceptait pas « mais le toit-terrasse est un moyen d'économiser de l'énergie. Ce sera une architecture plus moderne qu'ancienne. On voudrait aussi des jardins ouvriers. On discute de la voirie : pourquoi pas des chemins de cailloux concassés, bordés d'herbe. Ce serait rompre avec l'enrobé », rêve Pascal Berthelot.

Le développement futur de la commune est en jeu. La population doit être associée, mais les élus eux-mêmes doivent d'abord être convaincus. « Je crois que c'est mûr », estime le maire de Charbonnier

A Ainay-le-Château, 18 logements et un potager collectif...

Inverser le cours démographique

Dans une commune "semi-rurale", qui se dépeuple mais n'est pas démunie d'atouts, la réflexion pour un écoquartier est inversement proportionnelle à la taille du projet...

A la limite de l'Allier et du Cher, dans le pays de Tronçais, Ainay-le-Château compte aujourd'hui 1100 habitants, contre 1600 voilà quarante ans. Sa population est vieillissante ; la commune comprend 69 % de foyers non imposables, 6 % de logements sociaux et 67 % de propriétaires, alors même que 15,5 % des logements sont vacants, surtout dans le centre ancien. La commune perd de son activité (petit commerce, notamment), tout en conservant des ressources réelles : un cadre de vie de qualité, entre Sologne et forêt de Tronçais, qui attire du tourisme, et une activité importante autour du Centre hospitalier spécialisé en psychiatrie adulte (640 places) – ce qui explique un taux d'emploi sur place de 58 %. Ainay dispose également d'une maison médicale.

« Nous avons besoin de faire venir des populations nouvelles, explique Thierry Audoin, adjoint au maire, et qui soient orientées vers le développement durable. » La municipalité a donc confié aux urbanistes de l'agence Ubak (Montpellier, 34) et aux architectes de l'atelier Bodin (Argenton-sur-Creuse, 36) une étude préalable à un projet d'extension urbaine.

Une réflexion élargie

« L'objectif était d'arriver à une conception collective de cet écoquartier, explique l'urbaniste Clément Bodin, avec un gros travail d'animation d'ateliers avec les habitants. Une dizaine étaient intéressés dès le départ, d'Ainay ou de communes voisines. Pour nous, un écoquartier c'est de la densité et certaines formes urbaines, donc nous avons poussé à élargir le projet initial de 10 maisons sur 17 000 m² à l'est du bourg (dont 7000 maîtrisés par la commune), en lançant une cam-

pagne dans la presse locale. » Un questionnaire a permis de sonder les personnes : qu'est-ce pour elles qu'un écoquartier, à quels efforts sont-elles prêtes – n'avoir qu'une place de parking sur place, par exemple... L'aspect économique et professionnel a été beaucoup questionné, ce qui aboutit à tracer un réseau piéton vers le centre hospitalier dans le plan-masse, qui a été soumis à un large débat avec les élus et les habitants. « Il y a eu, ensuite, un souhait d'introduire du logement social, avec Allier Habitat qui s'est engagé dans la démarche. On est finalement parvenu à un projet de 14 lots plus ces 4 logements intermédiaires, avec un espace central, un potager collectif géré par les habitants, une nouvelle végétation et un espace de jeux pour enfants, une voirie presque entièrement perméable. »

Les collectivités départementale et régionale, le CAUE de l'Allier et l'Ademe sont également associés à la réflexion. Les urbanistes qualifient leur projet final, choisi parmi quatre scénarios possibles, de « greffe dans un tissu de faubourg, une alternative à la rurbanisation » ; il intègre un équipement de proximité (la maison médicale) et un projet touristique autour du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle.

« Nous avons aussi poussé à un couplage de l'opération avec une action de revitalisation du centre bourg, poursuit Clément Bodin, ce qui suppose une intervention de la commune pour acquérir du foncier, en particulier des commerces



Passé de 10 à 18 logements, le projet s'articule aux équipements existants, notamment la maison médicale au nord de la parcelle

avec des logements en étage. » Quant à l'écoquartier lui-même, les candidats à l'acquisition d'une parcelle peuvent, précise la commune, « construire et aménager en toute liberté », notamment celle du choix de leur constructeur, mais seulement en ossature bois avec un objectif BBC. Début juin, l'équipe de maîtrise d'œuvre sélectionnée pour l'aménagement définitif commençait son intervention : elle réunit l'architecte Stéphane Pichon (Moulins, 03) et le cabinet de paysage Pollen (La Pacaudière, 42).



... ils font un écoquartier...

J'y passe tous les jours en voiture, je l'ai vu évoluer depuis les premiers coups de pelle et je dois dire que maintenant, ça commence à prendre tournure.

Premier constat : alors qu'il y a 20 ans il fallait « des enduits à faible facteur de réflecto-ration » (je crois que c'est comme ça que l'on disait, une espèce de mot barbare, qui voulait dire que les enduits devaient se fondre dans le paysage), l'écoquartier est triomphant, enduits genre électroménager, plus blanc que blanc, super réfléchissant, ça pète ! Tu risques pas de louper l'écoquartier. Il y a quelques années ! on était écolo tendance baba-cool, aujourd'hui on est écolo tendance Darty. C'est moderne, c'est performant... La preuve, il y a plein de capteurs solaires, des photovoltaïques, tu sais ces trucs fabriqués en Chine qu'on ne sait pas recycler. Et puis, on met du bois, il en faut du bois pour diminuer l'empreinte carbone. Du bois en bardage, en brise-soleil, quelques panneaux de façade par-ci par-là, des loggias en bois comme des cages à mouches accrochées aux façades, des claustres en bois, du bois, du bois, du bois... Ça, c'est pour la finition, en dessous tu peux construire, que dis-je, tu dois construire en brique mono-mur, en blocs de béton cellulaire. Si tu fais du béton ou du parpaing, (ce qui est un peu nul) tu dois au minimum mettre une isolation par l'extérieur. Il faut que le bâtiment soit BBC (Bâtiment Basse Consommation). C'est le résultat d'un calcul théorique de consommation dans lequel on rentre plein de paramètres, qu'on mouline ensemble avec un logiciel, et que les gens ils arrivent pas à atteindre, vu que c'est théorique et qu'ils ouvrent les fenêtres et qu'ils vivent n'importe comment... Tant pis pour eux.

Un autre truc important dans l'écoquartier, c'est des déplacements doux, genre vélo, pieds, transports en commun avec des bus doux, ou mieux un tramway, mais il faut pas trop rêver, dans mon écoquartier il y en aura jamais, il est trop loin du centre-ville. On fait donc des petits cheminements en béton désactivé, pour que les petits enfants puissent aller à pied chercher le litre de lait oublié, la baguette ou les croissants, fabriqués avec amour à partir de pâtons congelés, par le personnel de la supérette.

Et puis dans l'écoquartier, ce qui est le plus important c'est ce qui ne se voit pas : la mixité sociale et fonctionnelle. La mixité sociale c'est super important, ça veut dire que tu mets des pauvres et des riches ensemble et qu'ils s'entendent bien, la mixité fonctionnelle c'est pareil tu ne mets pas que du logement, tu mets aussi des activités, des ateliers d'artisans, voir des petites usines, pour que ça soit pas trop monotone... Dans l'écoquartier qui se fait vers chez moi, je sais pas s'ils ont bien réussi la mixité sociale et fonctionnelle. Tous les pauvres et les demi-pauvres, y sont en tas en bas, tous les riches y sont en tas en haut sur des "lots libres". Les lots libres c'est ceux qu'on peut construire sans contraintes, et c'est un peu dommage qu'il n'y ait pas de contraintes... Il y en a qui n'ont rien compris, ils continuent à faire des maisons marron avec un toit à quatre pentes, voire des maisons en L avec une tour centrale, il y a même pas de capteurs solaires, ni des photovoltaïques, ni même des à eau pour le sanitaire.

Comme c'est un écoquartier, ça ferait moche de faire trop de place à la bagnole, alors les rues sont pas larges, et les riches ils n'ont rien compris, parce que au lieu de faire des places de parking sur leurs parcelles y mettent un mur de clôture et garent leur troisième ou quatrième voiture dans la rue. C'est plus trop large pour passer, mais c'est pas grave parce que de toute façon, comme ils n'ont pas réussi à faire la mixité fonctionnelle, il n'y aura pas de fourgon d'artisans ou de petits camions pour passer dans les rues.

On pourrait aussi parler de la récupération des eaux pluviales, mais ça ne se voit pas. Par contre ce qui se voit c'est le tri sélectif qui est indispensable dans un écoquartier, le lundi on sort la poubelle noire pour les déchets que l'on n'a pas pu composter, le mercredi c'est la poubelle jaune pour les journaux et les bouteilles en plastique, le vendredi c'est la poubelle verte pour les déchets compostables qu'on n'a pas pu composter soi-même. (Les parcelles sont petites et il n'y a pas toujours la possibilité de mettre un composteur qui pue). Comme les garages sont souvent encombrés parce que les maisons sont trop petites et que la cabane en bois, achetée chez Castorama pour agrandir les dépendances est pleine des outils de jardin, les poubelles passent leur vie devant la porte alors ça se voit qu'on fait du tri sélectif.

Vers chez moi, ils font un écoquartier. J'espère que ça sera une réussite, comme quand j'étais petit et que j'habitai en ville, quand je passais dans les arrières cours des immeubles bourgeois pour trouver des jardins, regarder le bourrelier ou le serrurier travailler, tapis discrètement dans l'ombre d'un tilleul.



Pierre des volcans

Pierre des volcans est le carnet de voyage érudit d'un naturaliste néophyte, Candide, qui se dit naïf et curieux. Il rapporte de ses pérégrinations et de ses entretiens avec un géologue et un tailleur de pierre mille et une informations sur la pierre de lave, sa mise en œuvre ou les outils qui lui sont attachés. Il a fait le tour des églises et des ateliers, est passé par des mines, s'est élevé jusqu'à des gargouilles... Il nous apprend que le tailleur de pierre peut être calpiner, souffleur, débiteur, râleur, tourneur... Il a collecté une riche iconographie, dont les nombreuses clichés pris par un photographe qui l'accompagnait.

Cette somme documentaire qui forme un bel ouvrage en trois tomes - dont un dédié à la photo pleine page - a été réalisé dans le cadre du programme "Pôle d'excellence rurale-pierre volcanique" qui bénéficie de l'aide de fonds publics. Au sein du pôle, la Ferme de Trielle, à Thiezac (15), association de développement culturel et artistique, est maître d'ouvrage du programme d'édition.

livres

betmi s.a.s.

Bureau d'Etudes Techniques

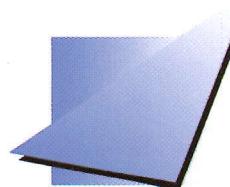
Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière

Tél. : 04 73 26 05 48 - Télécopie : 04 73 27 24 42

E-mail : bet.betmi@wanadoo.fr

Bureau d'Etudes Techniques



IGETEC

Membre de la CICF
Qualifié OPQIBI

- Génie climatique
- Génie électrique
- Energies renouvelables
- Structures
- Economie de la Construction
- Développement durable
- Coordination : S.S.I. - O.P.C. - S.P.S.

Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E-mail : accueil@igetc.fr



Vichy



Le polycarbonate alvéolaire

Histoire d'eau et polymère

Depuis qu'il l'a utilisé voilà vingt ans, c'est le matériau de prédilection de cet architecte vichysois. Pour agrandir la maison-aquarium de Jaligny-sur-Besbre (Allier), le polycarbonate alvéolaire s'imposait à Philippe Deroo.

Il a posé trois cubes translucides autour du bâtiment pré-existant.

C'est un matériau changeant avec le ciel et qui produit une architecture de légèreté. Dehors, le polycarbonate alvéolaire est réfléchissant les jours de grand soleil mais dévoile la structure porteuse quand passent les nuages.

Dedans, ça dépend... Pour ce bâtiment dédié à l'eau et qu'il fallait agrandir, l'architecte vichysois Philippe Deroo a mis en œuvre un polycarbonate alvéolaire coloré. Dans la maison-aquarium de Jaligny-sur-Besbre, on voit la vie en bleu – certains diront vert – car le fournisseur a spécialement élaboré pour ce projet un turquoise très "menthe glaciale".

Les sols souples, les plafonds et les murs sont également bleu-vert, et la traversée des salles d'exposition s'apparente à un séjour en immersion. On entre dans un premier cube dévolu à l'accueil et à la boutique, puis on traverse le bâtiment initial de maçonnerie avant de sortir pour emprunter la passerelle qui enjambe un bassin et traverse en serpentant un jardin paysager. Ce chemin de découverte de la flore des bords de Besbre fournit une astuce pour dilater la visite car il conduit par le chemin des écoliers aux deux autres cubes et finalement au point de départ. Les liaisons entre nouveaux et anciens bâtiments sont en vitrage, tunnels discrets qui garantissent au visiteur le clos et le couvert sans le couper des jardins.

Le plastique c'est onirique

Pour l'architecte, le polycarbonate, irrésolu dans son aspect, produit une histoire nouvelle chaque jour. Lorsqu'il faut l'opacifier, un pan-

neau de bois OSB fait l'affaire, comme ici pour fermer les sanitaires. Et puis il offre les avantages d'un système constructif très simple. Hors les sols, il n'y a quasiment pas de béton dans le bâti nouveau. La structure est faite de poteaux et lisses en acier galvanisé, plus une croix de contreventement sur un côté de chaque cube. Les lames de polycarbonate de 33 cm de large s'emboîtent par un système simple de languettes mâles et femelles. La rigidité est garantie par une reprise chaque 1,5 mètre. Les panneaux, insérés dans une menuiserie métallique, ont une performance thermique équivalente à un double vitrage. La couverture en bac acier est invisible, cachée derrière cette peau bleue qui forme l'acrotère. Le bâtiment a été livré à l'été 2010. L'architecte a utilisé si souvent le polycarbonate que c'est un peu devenu sa marque de fabrique. Il l'a mis en œuvre pour la première fois en 1991 pour construire un gymnase à la Chaussée Saint-Victor, près de Blois. « A l'époque, explique-t-il, ce produit était très difficile à faire accepter



aux élus : il leur semblait qu'on voulait imposer du plastique. Ils avaient du mal à admettre ses qualités. Il faut dire qu'on est dans un pays où l'architecture est difficile. » L'architecte a pourtant su convaincre de nombreux clients que ce matériau, qui depuis longtemps ne craint plus les UV, a d'étonnantes capacités mécaniques. Il a d'ailleurs considérablement évolué : il existe de multiples profils, plats ou ondulés. Les fournisseurs perfectionnent le système d'assemblage, d'accrochage et proposent désormais des pièces d'angle en polycarbonate. S'il comprend que cette évolution répond à des régle-

mentations, l'architecte redoute que se perde la simplicité de ce produit dont on faisait à l'origine des hangars. Dernièrement est sorti un modèle de polycarbonate alvéolé dont l'indice de coefficient thermique U_w de 1,1 permet son utilisation dans les bâtiments BBC.

Architectes :

Philippe Deroo, Les Indiens blancs (Vichy, 03)

Maître d'ouvrage :

SMAT de la Vallée de Besbre

Scénographie : Arc en Scène (Paris, 75)

Paysagiste : +2 paysage (Clermont-Ferrand, 63)

BET : Euclid (Clermont-Ferrand, 63)

Coût des travaux : 540 000 €

carnet

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères et conseurs récemment inscrits à notre Tableau :
 - Assan ACHAIBI
 - Sophia ALLA
 - Julien ALLAIRE
 - Tsangy ANDRIAMANTANSOA
 RAKOTOSON
 - Pierre BARDET
 - Paul BIDOUNG
 - Véronique BONGIRAUD
 - Charles COULANJON
 - Jérôme KIENLEN
 - Anne-Marie LOPEZ
 - Marie MARQUES
 - Audrey MASSON-CHAPUIS
 - Delphine MAUMY
 - Emmanuel PRUNEVIEILLE

observatoire des concours

ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
VICHY Allier	Construction d'un bâtiment "Maladies du rein" au Centre Hospitalier Jacques-Lacarin	Centre Hospitalier Jacques-Lacarin	17-nov-10 Enjolras	- XANADU ARCHITECTES ET URBANISTES - CRR ARCHITECTES - ARCHITECTURE SEXTANT	19-avr-11 Enjolras	CRR	13 M€ TTC
BRIOUDE Haute-Loire	Centre Aqualudique Intercommunal	Communauté de Communes du Brivadois	09-déc-10 Victoor	- CHABANNE et Partenaires (69) - MBA - CHM	16-mai-11 Victoor	CHM	6,6 M€ HT
MARCENAT Cantal	Restructuration du dispositif phase en Auvergne, site de Marcenat, Installation vaches laitières	Inra de Clermont Theix	10-févr.-11 J.-F. PANTHEON X. ANDIANO C. PORTE	- ESTIVAL Architecture - Fabriques Architecture Paysages (42) - Bresson-Combès-Ondet - ARCATURE (42)	12-mai-11 J.-F. PANTHEON X. ANDIANO C. PORTE1	Fabriques Architectures Paysages	2 M€ HT
GERZAT Puy-de-Dôme	Réalisation d'un équipement communautaire de proximité	Clermont Communauté	03-mars-11 G. PANTHEON	- ATELIER 4 - BOURBONNAIS-JACOB - IMHOLZ Architectes et associés	2-mai-11 G. PANTHEON	BOURBONNAIS-JACOB	1,15 M€ HT
LEMPDES Puy-de-Dôme	Remise à neuf de la piscine de Lempdes	Clermont Communauté	4-févr.-11 F. PANTHEON	- DMT Architectes (44) - CHM - DEMOLOMBE (31)	05-mai-11 J.-F. PANTHEON	DEMOLOMBE	3,5 M€ HT



Société d'Economie et d'Expertise de la Construction

60, Rue Bonnabaud 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04.73.34.29.29 - Fax : 04.73.34.96.66

Email : seec.clermont@gmail.com



INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU

9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1

Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16

E-mail : info@itc-be.fr

• INGENIERIE

• ETUDES TECHNIQUES

Bâtiments tertiaires

Bâtiments industriels

Ouvrages d'Art

Béton - Béton précontraint

Charpente Acier - Bois

• DIRECTION DE TRAVAUX

BUREAU D'ÉTUDES
STÉPHANE NIGGLI
38 RUE NIEL
63100 CLERMONT-FD

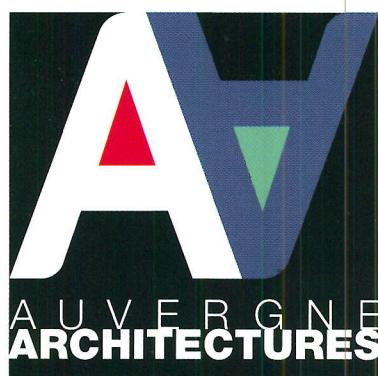
TÉL. 04 73 91 93 93
FAX : 04 73 91 93 94
sarlc2n@orange.fr
www.cs2n.fr

CS2N
économie
DE LA CONSTRUCTION

ALGOTHERM
INGENIERIE

BUREAU D'ÉTUDES
THERMIQUE ET GRANDE CUISINE

53, rue des Sauzes 63170 Aubière ■ Tél : 04 73 98 51 27 ■ Fax : 04 73 98 51 12
■ e-mail : algothem@algothem-ing.fr



Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15 €.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil régional de l'Ordre des Architectes.

Nom

Société ou Organisme

Adresse

.....

Code postal..... Ville

Date..... Signature



DE BUSSAC

CRÉATIONS IMPRIMÉES

CERTIFIÉ PEFC & IMPRIM' VERT

La prise en compte de l'environnement est devenue essentielle dans le fonctionnement et la gestion quotidienne de nos productions



Le référentiel PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), est un certificat forestier dont l'objet est la bonne gestion des forêts.

Le PEFC, nous assure que la fibre ou la pâte qui a servi à la fabrication du papier provient de forêts aménagées de façon responsable sur le plan environnemental, économique et social.

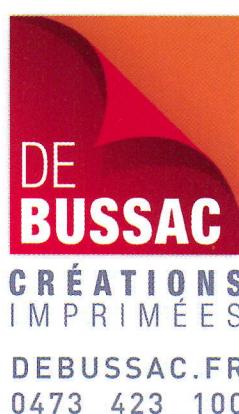
Lorsqu'elle appose le logo PEFC sur ses réalisations, la société **de Bussac** garantit que les fibres entrant dans la composition du papier à imprimer ont été tracées depuis la coupe du bois d'une forêt certifiée jusqu'au produit fini imprimé.



De Bussac - créations imprimées - bénéficie du label Imprim'vert, ce qui est une garantie de protection de l'environnement.

Ce label est décerné aux entreprises des arts graphiques respectant les nouvelles normes environnementales européennes.

Pour **de Bussac - créations imprimées** - les papiers utilisés, les normes d'impression, le recyclage des déchets et la gestion des fluides entrent dans ce process.



Clermont à la pointe de l'innovation urbaine

Éco-quartier de Champratel

Une ville se transforme en permanence. À Clermont, la rénovation urbaine est engagée à un rythme soutenu.

Après les deux centres historiques et leur lustre retrouvé, vient la phase des quartiers XIX^e et XX^e siècles. À Champratel, capitalisant sur l'expérience de Trémontel, la Ville de Clermont entend aller encore plus loin dans la déclinaison du concept d'éco-quartier. Le plus sera d'ajouter à la mixité sociale, la mixité fonctionnelle.



www.c-champratel.fr

**Une ville pour tous
Une ville facile à vivre
Une ville durable**



www.clermont-ferrand.fr